

**COMITÉ
HAUTS DE SEINE
FFHANDBALL**



Assemblée Générale Ordinaire



**Dossier
préparatoire**

MAJ 28.06.2022 – V 3

**Mercredi 29 juin 2022
à 19h00
à Fontenay-aux-Roses**

- Procès-verbal Assemblée Générale ordinaire du 28 juin 2021 2

Rapports

- Rapport moral du Secrétaire Général 7
- Commission des statuts & règlements 8
 - Division des qualifications 8
 - Division de la CMCD 9
 - Division équipements 10
- Commission de discipline 11
- Commission d'organisation des compétitions 12
- Commission d'arbitrage 22
- Commission technique 23
 - Commission juges-arbitres jeunes 23
 - Commission technique - filière féminine 24
 - Commission technique - filière masculine 28
 - Formation de cadres 30
- Commission de développement 31
- Rapport du trésorier - Bilan au 31 décembre 2020 32

Projets

- Commission des finances 39
 - Budget prévisionnel 2022 39
 - Tarifs saison 2022-2023 40
 - Engagements 2021-2022 41
 - Participation financière des clubs 42
- Commission d'arbitrage 43
- Commission technique 44
 - Commission juges-arbitres jeunes 44
 - Commission technique - filière masculine 45
 - Formation de cadres 47
- Commission de développement 48
- Commission d'organisation des compétitions 49
- Annexes commission sportive 66

Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 28 juin 2021 à 19h00

Les membres du Conseil d'Administration et les représentants des clubs de Handball des Hauts-de-Seine, légalement et individuellement convoqués, dans le contexte de crise sanitaire actuelle, se sont réunis en présentiel (un seul représentant par club) sous la Présidence d'Éric Barbareau, Président du Comité départemental de Handball des Hauts-de-Seine.

Présent.e.s :

M^{mes} Hélène Bergier, Jocelyne Brodin, Séverine Herry, Maria Hug & Marie-Claude Philippe
MM. Éric Barbareau, Philippe Brodin, Sébastien Degrand, Sébastien Devay, Michel Firmesse, Nicolas Hachette, Damien Joubert, Jean-Philippe Mennesson, Christophe Meynial, Ange Torre, Richard Toussaint & Édouard Solinski

Absent.e.s excusé.e.s :

M^{mes} Aminata Keïta & Delphine Kerlau-Corbier
MM. Jean-Pierre Chataigner, Aïssame Mili & Michel Vaillant

Invitées présentes :

M^{me} Marie-José Gaudefroy, vice-présidente de la Ligue Île-de-France de handball
M^{me} Emmanuelle Klein, Conseillère technique fédérale

Les représentants présents des clubs de :

AC Boulogne-Billancourt – Asnières HBC – COM Bagneux – Bois-Colombes SHB – ASV Châtenay-Malabry – Chaville HB – Clamart HB – CS Clichy – ES Colombienne – Courbevoie HB – AS Fontenay-aux-Roses – Issy-Paris Hand – Issy HBM – Levallois SC – AS Meudon – CSM Puteaux – Rueil AC – HBC Suresnes – Stade de Vanves – US Ville-d'Avray

Clubs absents excusés :

HBC Antony – USM Malakoff – ES Nanterre – HBC Vaucresson – Éduc'hand

ORDRE DU JOUR :

1. Appel des délégués
2. Allocution du Président
3. Adoption du procès-verbal de l'AGO du 24 juin 2020 en visioconférence
4. Adoption du procès-verbal de l'AGE du 14 octobre 2020 en visioconférence
5. Rapport moral du Secrétaire Général
6. Rapport des commissions départementales
7. Rapport financier
8. Projet des commissions
9. Vote du budget
10. Questions diverses

OUVERTURE

Le quorum étant atteint (avec 105 voix sur 137), l'Assemblée Générale est déclarée ouverte à 19h05.

Le Président, Éric Barbareau, a le plaisir, au nom de tous, de saluer et de remercier toutes les personnes présentes à l'Assemblée Générale, en présentiel.

ADOPTION PROCÈS-VERBAL DE L'AG ORDINAIRE DU 24 JUIN 2020

pour : 105 voix

contre : 0 voix

Adopté

ADOPTION PROCÈS-VERBAL DE L'AG ÉLECTIVE DU 14 OCTOBRE 2020

pour : 101 voix

contre : 0 voix

Adopté

RAPPORT D'ACTIVITÉ DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

pour : 105 voix

contre : 0 voix

Adopté

RAPPORT DES COMMISSIONS DÉPARTEMENTALES

A) Rapport de la commission des statuts et réglementation

Division qualifications

Édouard Solinski annonce 5 030 licences pour cette saison, avec une baisse de 1 166 masculins, et de 410 féminines.

Division CMCD

Pas de CMCD cette saison.

Division Équipements

Jean-Pierre Chataigner, représentant sur le comité, précise que des dossiers sont en cours d'étude (à Fontenay-aux-Roses et à Asnières).

pour : 116 voix

contre : 0 voix

Adopté

B) Rapport de la commission de discipline

Les championnats n'ayant pu reprendre, il n'y a pas eu de dossiers à traiter.

Rapport non soumis au vote.

C) Rapport de la commission litiges et réclamations

Commission territoriale qui ne siège qu'au niveau de la ligue Île-de-France.

Rapport non soumis au vote.

D) Rapport de la commission d'organisation des compétitions

Aucune compétition du secteur amateur n'a pu se dérouler dans la saison.

Seuls les clubs professionnels ont pu évoluer.

pour : 116 voix

contre : 0 voix

Adopté à l'unanimité.

E) Rapport de la commission d'arbitrage

pour : 116 voix

contre : 0 voix

Adopté

F) Rapports de la commission technique

Juges Arbitres Jeunes

Cette saison, marquée, encore une fois, par la pandémie liée au Covid-19, ne nous aura pas permis de réaliser l'intégralité de nos activités.

Le tournoi des JAJ a pu s'effectuer le 28/10/2021, en parallèle du stage de la Toussaint (qui, lui, a dû être écourté en raison des directives gouvernementales).

Filière féminine – joueuses nées en 2007 et 2008

Filière masculine – joueurs nés 2007 et 2008

Formation de cadres

Évènementiel

Rapports non soumis au vote.

G) Rapports de la commission de développement

Rapport non soumis au vote.

H) Rapport de la commission des finances

pour : 116 voix

contre : 0 voix

Adopté

PROJETS DES COMMISSIONS DÉPARTEMENTALES

A) Projet de la commission des finances

Approbation du budget 2021

pour : 110 voix

contre : 0 voix

Adopté

Approbation des tarifs 2021

pour : 116 voix

contre : 0 voix

Adopté

B) Projet de la commission d'arbitrage

pour : 116 voix

contre : 0 voix

Adopté

C) Projets de la commission technique

Juges Arbitres Jeunes

Filière masculine – joueurs nés en 2007, 2008 et 2009

Formation de cadres

Évènementiel

Projets non soumis au vote.

D) Projet de la commission Organisation des Compétitions

Adopté à l'unanimité
pour : 116 voix
contre : 0 voix
Adopté

Vote additionnel pour le passage, uniquement pour la saison 2021-2022, de la catégorie des moins de 18 ans masculins à la catégorie des moins de 19 ans masculins.

pour : 45 voix
contre : 28 voix
Adopté

QUESTIONS DIVERSES

Avant de clôturer cette Assemblée, Éric Barbareau donne la parole à Marie-José Gaudefroy, vice-présidente de la ligue Île-de-France de handball.

Anciennement joueuse dans les Hauts-de-Seine, elle est ravie de tous nous retrouver en présentiel pour ces travaux ; et souhaite à l'ensemble des clubs, une très belle saison 2021-2022.

Avant de lever la séance, Éric Barbareau remercie l'Assemblée pour sa participation.

La séance est levée à 21h00.

Éric Barbareau
Président du Comité Handball 92

A blue ink signature of Éric Barbareau, consisting of stylized initials and a long horizontal stroke.

Nicolas Hachette
Secrétaire Général

A black ink signature of Nicolas Hachette, written in a cursive style with a long horizontal stroke at the end.

**COMITÉ
HAUTS DE SEINE
FFHANDBALL**



RAPPORTS 2021-2022



Rapport moral du Secrétaire Général

La saison 2021-2022 s'est donc achevée il y a quelques jours, avec les derniers matches de jeunes (notamment les barrages d'accèsion aux championnats de France U17F et U18M).

Après les deux saisons 19-20 et 20-21, c'est un réel soulagement, surtout que l'incertitude a toujours été présente durant cette saison.

Les licenciés sont de retour et c'est là une vraie satisfaction : comme vous le présente Édouard dans son rapport, nous dépassons les 6000 licences (auxquelles il faut ajouter les événementielles).

Le résultat de nos équipes de France réalisées cet été à Tokyo n'y sont sans doute pas étranger (les JO restent toujours une locomotive) mais c'est avant tout le fruit des **efforts et adaptations consentis par tous nos clubs et nos bénévoles** durant cette période sanitaire ô combien difficile.

L'avenir est encore incertain, les mutations du virus rendant toute perspective extrêmement difficile à établir. Néanmoins, ces chiffres inspirent à l'optimisme.

Côté résultats, un certain nombre de nos clubs sont à féliciter, à commencer par le Bois-Colombes Sp. qui réalise doublé régional en U18 élite masc. & fém.

Chez les adultes, bravo à l'équipe réserve féminine de l'ES Colombienne qui accède à la pré-nationale, à l'AS Meudon qui accède à l'excellence masculine, ainsi qu'à l'ASV Châtenay-Malabry & au Levallois SC qui retrouvent la pré-nationale masculine

En pré-nationale masculine justement, fait assez exceptionnel, ce sont 2 clubs des Hauts-de-Seine, le Chaville HB et le Courbevoie HB pour ne pas les citer, qui accèdent au championnat de France N3 ! Bravo également à ces deux collectifs.

Enfin, tout devoir de réserve compris, félicitations à l'équipe première féminine du Rueil AC qui atteint la N1, niveau historique pour le club.

Cependant au-delà de ces motifs de satisfaction bien réels, nous ne pouvons que déplorer les comportements inadmissibles qui se sont multipliés cette saison dans nos lieux de pratique.

Est-ce là l'un des effets secondaires du COVID ? L'impression est que nous n'avons jamais connu autant de dossiers disciplinaires pour des questions d'agression verbale ou physique.

À nous tous de nous emparer de cette situation que nous ne pouvons pas tolérer plus longtemps et retrouvons un climat sain dans nos gymnases. Nous sommes tous en responsabilité, à nous d'agir !

Nicolas Hachette
Secrétaire Général

Rapport de la Commission des statuts & de la réglementation

Division des qualifications

Saison 2021-2022 : 7 100 licencié.e.s
Saison 2020-2021 : 5 030 licencié.e.s

État comparatif

Licences compétitives

Catégories	Masculins			Féminines		
	2020-2021	2021-2022	Comparatif	2020-2021	2021-2022	Comparatif
Moins de 12 ans	1246	1356	+ 110	299	415	+ 116
12/16 ans	1193	1238	+ 45	427	487	+ 60
Plus de 16 ans	913	1242	+ 329	467	601	+ 134
Dirigeants	225	246	+ 21	80	87	+ 7
Blanche dirigeants	26	29	+ 3	9	10	+ 1
Indépendants	4	5	+ 1	1	-	- 1
Total	3607	4116	+ 509	1283	1600	+ 317

Licences non compétitives

Loisirs	41	139	+ 98	11	51	+ 40
Baby-hand	47	91	+ 44	19	45	+ 26
Hand Ensemble	1	12	+ 11	0	1	+ 1
Handfit	7	4	- 3	14	34	+ 20
Total	96	246	+ 150	44	131	+ 87

Total Général	3703	4362	+ 659	1327	1731	+ 404
----------------------	-------------	-------------	--------------	-------------	-------------	--------------

Total 2021-2022 : 6 093

Évènementielles masculins et féminins	
2020-2021	2021-2022
0	1007

Total global : 7 100 licenciés(es) pour la saison 2021-2022

Au regard des chiffres comparatifs sur l'ensemble des catégories, ceux-ci sont positifs à 1063 licenciés par rapport à la saison 2020-2021.

En "compétitive", pour les masculins, le positif est de + 509, et pour les féminines il est de + 317.

Pour information, en ce qui concerne les "compétitives" de la saison 2019-2020, les licenciés masculins étaient de 4 669 et les féminines de 1 664.

Édouard Solinski

Rapport de la Commission des statuts & de la réglementation

Division contribution mutualisée des clubs au développement (CMCD)

Saison 2021-2022 étrange à tout point de vue ; en effet, il a fallu réclamer auprès des instances fédérales ou régionales, le suivi des CMCD de nos clubs concernés car les copies des mails ne nous étaient pas systématiquement envoyées.

Au jour de la rédaction de ce rapport, nous n'avons pas à signaler de problèmes notables.

Néanmoins, nous avons pu constater un point de problème au niveau des accompagnateurs de JAJ des écoles d'arbitrage, en effet la remontée des informations des FDME n'a pas été efficace (soit par oubli de l'inscription de l'accompagnateur sur la FDME, ou par défaillance informatique). Nous vous demandons d'y être vigilants et de garder les copies des feuilles de match afin de corriger à posteriori le rapport CMCD.

Comme chaque année, je demande aux présidents des clubs qui ont accédé au niveau territorial ou au niveau fédéral cette saison de bien vouloir consulter les différentes exigences demandées, et de rester vigilants tout au long de la saison aux différents socles de la CMCD car il faut anticiper les difficultés. Dans l'urgence, il est souvent difficile de parer aux problèmes.

Bien entendu, la commission reste à votre disposition pour tous compléments d'informations.

Jean-Philippe Mennesson

Rapport de la Commission des statuts & de la réglementation

Division équipements

Concernant cette division, la ligue Île-de-France a mis en place une commission territoriale avec l'ensemble des comités.

Notre comité est représenté par Jean-Pierre Chataigner, qui a la charge pour notre département, du relevé de l'éclairage, mais aussi du suivi de l'homologation des nouvelles installations sportives voire des remises à niveau, si besoin.

À noter que les homologations se font via l'outil fédéral, Gesthand, uniquement par les clubs.

Si des personnes souhaitent intégrer la commission, ne pas hésiter à se faire connaître.

Jean-Pierre Chataigner

Rapport de la Commission de Discipline

La saison se termine et c'est maintenant l'heure des bilans.

Pour la saison 2021-2022, la sous-commission territoriale de discipline des Hauts-de-Seine a traité 18 dossiers.

Pour information, la commission territoriale de discipline Île-de-France a recensé 745 dossiers des 8 comités.

Nous tenons à rappeler que la fédération a demandé aux comités de lutter avec la plus grande fermeté contre tous les actes de violence. De sanctionner très sévèrement avec fermeté contre tous les types d'incivilité et prône la tolérance "ZERO" dans tous les cas.

Nous rappelons que les clubs sont responsables, en toutes circonstances, des débordements que peut occasionner son public, de quelque horizon qu'ils viennent, avant, pendant et après le match.

Que l'arbitrage fait partie intégrante d'une rencontre.

Que la formation des juge-arbitres jeunes passe obligatoirement par la pratique ; et ce n'est pas en critiquant, en menaçant et autres comportements que les clubs et leur public les aideront.

Également, la sous-commission rappelle que les pénalités financières liées aux sanctions disciplinaires sont à régler à 30 jours fin de mois (date de facturation).

Les clubs doivent être IMPÉRATIVEMENT à jour au plus tard, le 30 juin pour pouvoir se ré-affilier la saison sportive suivante.

Jean Pierre Chataigner
Président de la sous-commission
territoriale de discipline 92

Rapport de la Commission d'Organisation des Compétitions

LES NATIONAUX

Plus de 16 ans masculins :

Nationale 1 – poule 4	AC BOULOGNE-BILLANCOURT	3 ^e
Nationale 2 – poule 2	STADE DE VANVES	4 ^e
poule 3	RUEIL AC	6 ^e
Nationale 3 – poule 3	CSM PUTEAUX	3 ^e
poule 3	BOIS-COLOMBES SPORTS	8 ^e
poule 3	ASNIERES HC	9 ^e
poule 4	ISSY HB MASC.	5 ^e

Plus de 16 ans féminines :

LFH	PARIS 92	3 ^e	
Nationale 2 – poule 3	ISSY PARIS HAND	5 ^e	
poule 4	ES COLOMBIENNE	5 ^e	
poule 4	USM MALAKOFF	12 ^e	relégué en N3R
poule 5	RUEIL AC	1 ^{er}	accède en N1

U18 ans masculins :

Championnat de France

AC BOULOGNE-BILLANCOURT, 6^e de la poule 4 (2^e phase) : non qualifié pour les phases finales

U17 ans féminins :

Championnat de France

ISSY-PARIS HAND, 3^e de la poule 4 (2^e phase) : non qualifié pour les phases finales

COUPE DE FRANCE

Masculins

Coupe de France départementale

HBC Suresnes s'incline en 1/16^e de finale contre Villeneuve-le-Roi HB (27-31)

Féminines

Coupe de France départementale

Clamart HB s'incline lors du 3^e tour contre Team Sport Vicinois 88 HB (18-22)

LES RÉGIONAUX

Plus de 16 ans masculins :

Pré-nationale

CHAVILLE HB	1 ^{er}	accède en nationale 3
COURBEVOIE HB	2 ^e	accède en nationale 3
USM MALAKOFF HB	3 ^e	

Excellence

ASV CHATENAY-MALABRY	3 ^e	accède en pré-nationale
LEVALLOIS SC	4 ^e	accède en pré-nationale
STADE DE VANVES 1B	8 ^e	
AC BOULOGNE-BILLANCOURT 1B	13 ^e	

Honneur

AS MEUDON	3 ^e	accède en excellence
COURBEVOIE HB 1B	7 ^e	
BOIS COLOMBES SP. 1B	15 ^e	
ES COLOMBIENNE	32 ^e	relégué en département
ISSY HBM 1B	34 ^e	relégué en département
STADE DE VANVES 1C	45 ^e	relégué en département

Plus de 16 ans féminines :

N3R

ASV CHATENAY-MALABRY	7 ^e	
HBC ANTONY	16 ^e	relégué en pré-nationale

Pré nationale

USM MALAKOFF 1B	8 ^e	
STADE DE VANVES	11 ^e	
COURBEVOIE HB	18 ^e	
CSM PUTEAUX HB	21 ^e	relégué en excellence
AC BOULOGNE-BILLANCOURT	22 ^e	relégué en excellence

Excellence

ES COLOMBIENNE 1B	4 ^e	accède en pré-nationale
BOIS-COLOMBES SP.	7 ^e	

U18 ans masculins

Élite

BOIS-COLOMBES SP.	1 ^{er}	Champion de région
-------------------	-----------------	---------------------------

Excellence

AC BOULOGNE-BILLANCOURT 2	6 ^e	
ENT. MONT-VALÉRIEN 1	8 ^e	

U18 ans féminines

Élite

BOIS-COLOMBES SP.	1 ^{re}	Champion de région
ISSY-PARIS HAND	5 ^e	
ES COLOMBIENNE	8 ^e	

Excellence

ENT. MONT-VALÉRIEN	2 ^e	
ASV CHATENAY-MALABRY	8 ^e	

U16 ans masculins

Élite

RUEIL AC	5 ^e	
BOIS-COLOMBES SP.	9 ^e	

Excellence

AC BOULOGNE-BILLANCOURT	12 ^e	
-------------------------	-----------------	--

U16 ans féminines

Élite

BOIS COLOMBE SPORTS HB 6^e

Excellence

ISSY PARIS HAND 6^e

Challenge régional U14 ans masculins :

USM MALAKOFF	éliminé au 4 ^e tour
CSM PUTEAUX	éliminé au 4 ^e tour
ASNIERES HC	éliminé au 4 ^e tour
RUEIL AC	éliminé au 3 ^e tour
BOIS COLOMBES SP.	éliminé au 3 ^e tour
COURBEVOIE HB	éliminé au 2 ^e tour

Challenge régional U14 ans féminines :

BOIS-COLOMBES SP.	4 ^e
COURBEVOIE HB	éliminé au 3 ^e tour
ISSY PARIS HAND	éliminé au 3 ^e tour
AC BOULOGNE-BILLANCOURT	éliminé au 2 ^e tour
ENT. SUD 92	éliminé au 2 ^e tour
ENT. MONT-VALÉRIEN	éliminé au 1 ^{er} tour

Classements départementaux

PLUS DE 16 ANS MASCULINS

1^{RE} DIVISION TERRITORIALE

Play off

	EQUIPES	Pts	J	G	Nuls	P	Buts +	Buts -	Diff
1	RUEIL AC 1B	36	14	11	0	3	367	336	31
2	ASV CHATENAY-MALABRY 1B	32	14	9	0	5	374	351	23
3	AC BOULOGNE-BILLANCOURT 1C	30	14	8	0	6	363	338	25
4	LEVALLOIS SC	28	14	7	0	7	399	388	11
5	USM MALAKOFF 1B	27	14	6	1	7	374	373	1
6	HBC SURESNES	26	14	6	0	8	412	400	12
7	AS FONTENAY-AUX-ROSES	24	14	5	0	9	403	422	-19
8	CSM PUTEAUX 1B	21	14	3	1	10	326	410	-84

Play down

	EQUIPES	Pts	J	G	Nuls	P	Buts +	Buts -	Diff
1	COM BAGNEUX	20	8	6	0	2	255	207	48
2	ASNIERES HC 1B	18	8	5	0	3	214	207	7
3	HBC ANTONY	16	8	4	0	4	237	247	-10
4	BOIS-COLOMBES SP. 1C	13	8	3	0	5	184	229	-45
5	CLAMART HB	12	8	2	0	6	222	222	0

Rueil AC 1B est champion de 1^{re} division territoriale et accède au championnat régional, ainsi que l'ASV Châtenay-Malabry 1B

2^E DIVISION TERRITORIALE

Play off

	EQUIPES	Pts	J	G	Nuls	P	Buts +	Buts -	Diff
1	CHAVILLE HB 1B	27	10	8	1	1	318	243	75
2	ES COLOMBIENNE HB 1B	26	10	8	0	2	313	245	68
3	RUEIL AC 1C	21	10	5	1	4	230	210	20
4	AS MEUDON HB 1B	18	10	4	0	6	262	297	-35
5	COURBEVOIE HB 1C	15	10	3	0	7	230	284	-54
6	LEVALLOIS SC HB 1C	12	10	0	2	8	214	288	-74

Play down

	EQUIPES	Pts	J	G	Nuls	P	Buts +	Buts -	Diff
1	ES NANTERRE HB	20	8	6	0	2	193	154	39
2	STADE DE VANVES HB 1D	18	8	5	0	3	212	150	62
3	CS CLICHY HB	18	8	5	0	3	194	165	29
4	AS FONTENAY-AUX-ROSES HB 1B	16	8	4	0	4	198	168	30
5	CLAMART HB 1B	0	8	0	0	8	0	160	-160

Chaville HB 1B est champion de 2^e division territoriale et accède au championnat 1^{re} division territoriale, ainsi que Rueil AC 1C

3^E DIVISION TERRITORIALE

½ finales croisées – places 1 à 4

	EQUIPES	Pts	J	G	Nuls	P	Buts +	Buts -	Diff
1	USM MALAKOFF 1C	6	2	2	0	0	52	42	10
2	HBC SURESNES 1B	4	2	1	0	1	55	46	9
3	HBC ANTONY 1B	4	2	1	0	1	46	55	-9
4	ASV CHATENAY-MALABRY 1C	2	2	0	0	2	42	52	-10

Finale

	ÉQUIPES	Pts	J	G	Nuls	P	Buts +	Buts -	Diff
1	HBC SURESNES 1B	3	1	1	0	0	34	27	7
2	USM MALAKOFF HB 1C	1	1	0	0	1	27	34	-7

Matchs de classement – places 5 à 7

	ÉQUIPES	Pts	Diff
5	CHAVILLE HB 1C	5	20
6	ISSY HB MASCULIN 1C	5	4
7	USM MALAKOFF 1D	1	-24

HBC Suresnes 1B est champion de 3^e division territoriale et accède au championnat 2^e division territoriale, ainsi que l'USM Malakoff 1C

PLUS DE 16 ANS FÉMININES

1^{RE} DIVISION TERRITORIALE

Play off

	ÉQUIPES	Pts	J	G	Nuls	P	Buts +	Buts -	Diff
1	RUEIL AC 1B	40	14	13	0	1	391	233	158
2	LEVALLOIS SC	38	14	12	0	2	405	259	146
3	CLAMART HB	34	14	10	0	4	362	317	45
4	ISSY-PARIS HAND 1C	28	14	7	0	7	345	351	-6
5	AS FONTENAY-AUX-ROSES	25	14	5	1	8	323	400	-77
6	CHAVILLE HB	22	14	4	0	10	275	345	-70
7	HBC ANTONY 1B	18	14	2	1	11	280	377	-97
8	ES COLOMBIENNE 1C	18	14	2	0	12	268	367	-99

Play down

	ÉQUIPES	Pts	J	G	Nuls	P	Buts +	Buts -	Diff
1	ASV CHATENAY-MALABRY 1B	25	10	8	0	2	221	193	28
2	ES NANTERRE	23	10	7	0	3	231	159	72
3	CSM PUTEAUX 1B	22	10	6	0	4	205	201	4
4	COM BAGNEUX	19	10	4	1	5	207	197	10
5	HBC SURESNES	16	10	3	0	7	182	243	-61
6	COURBEVOIE HB 1B	13	10	1	1	8	163	216	-53

Rueil AC 1B est champion de 1re division territoriale et accède au championnat régional

U19 MASCULINS

EXCELLENCE

	ÉQUIPES	Pts	J	G	Nuls	P	Buts +	Buts -	Diff
1	ENT. SUD 92	28	10	9	0	1	328	281	47
2	ISSY HBM	25	10	7	1	2	306	265	41
3	COURBEVOIE HB	19	10	4	1	5	300	291	9
4	CLAMART HB	18	10	4	0	6	282	289	-7
5	HBC ANTONY	18	10	4	0	6	275	283	-8
6	ASNIERES HC	12	10	1	0	9	221	303	-82

L'Entente Sud 92 est champion d'Excellence

HONNEUR

	ÉQUIPES	Pts	J	G	Nuls	P	Buts +	Buts -	Diff
1	CHAVILLE HB	26	10	8	0	2	320	258	62
2	ES COLOMBIENNE	24	10	7	0	3	335	290	45
3	STADE DE VANVES	22	10	6	0	4	304	263	41
4	LEVALLOIS SC HB 1	19	10	5	0	4	254	257	-3
5	AS FONTENAY-AUX-ROSES	14	10	2	1	6	254	302	-48
6	AS MEUDON HB	11	10	0	1	9	259	356	-97

Chaville HB est champion d'Honneur

1^{RE} DIVISION

	ÉQUIPES	Pts	J	G	Nuls	P	Buts +	Buts -	Diff
1	CSM PUTEAUX HB	19	7	6	0	1	212	141	71
2	ASV CHATENAY-MALABRY	19	7	6	0	1	234	168	66
3	ENT. MONT-VALERIEEN 2	13	7	3	0	4	158	187	-29
4	HBC SURESNES	12	8	2	0	6	158	206	-48
5	LEVALLOIS SC HB 2	5	5	0	0	5	89	149	-60

CSM Puteaux HB est champion de 1^{re} division

* Les rencontres CSM vs Levallois SC 2, Ent. Mont-Valérien 2 vs Levallois 2, et Levallois SC 2 vs ASV Châtenay-Malabry n'ayant pas de résultats, le classement reste en l'état.

U18 FÉMININES

EXCELLENCE

	ÉQUIPES	Pts	J	G	Nuls	P	Buts +	Buts -	Diff
1	BOIS-COLOMBES SP. 2	30	10	10	0	0	315	157	158
2	COURBEVOIE HB	24	10	7	0	3	242	187	55
3	STADE DE VANVES	20	10	4	2	4	211	235	-24
4	AS MEUDON	18	10	4	0	6	207	262	-55
5	LEVALLOIS SC	15	10	2	1	7	202	229	-27
6	CLAMART HB	11	10	1	1	8	162	269	-107

Bois-Colombes SP. 2 est champion d'Excellence

U16 MASCULINS

EXCELLENCE

	ÉQUIPES	Pts	J	G	Nuls	P	Buts +	Buts -	Diff
1	USM MALAKOFF	30	10	10	0	0	286	230	56
2	LEVALLOIS SC 1	23	10	6	1	3	267	245	22
3	CSM PUTEAUX	19	10	4	1	5	263	269	-6
4	COURBEVOIE HB 1	16	9	3	1	5	241	239	2
5	ASV CHATENAY-MALABRY 1	16	10	3	0	7	262	300	-38
6	AS MEUDON 1	12	9	1	1	7	226	262	-36

USM Malakoff est champion d'Excellence

* La rencontre Courbevoie HB 1 vs AS Meudon 1 n'ayant pas de résultat, le classement reste en l'état.

HONNEUR

	EQUIPES	Pts	J	G	Nuls	P	Buts +	Buts -	Diff
1	ES NANTERRE	28	10	9	0	1	280	232	48
2	CLAMART HB	24	10	7	0	3	245	214	31
3	ISSY HBM	20	10	5	0	5	239	241	-2
4	ES COLOMBIENNE 1	17	9	3	0	5	220	228	-8
5	CHAVILLE HB 1	16	9	4	0	4	165	188	-23
6	RUEIL AC 2	10	10	0	0	10	221	267	-46

ES Nanterre HB est champion d'Honneur

* La rencontre Chaville HB 1 vs ES Colombienne 1 n'ayant pas de résultat, le classement reste en l'état.

1^{RE} DIVISION

	ÉQUIPES	Pts	J	G	Nuls	P	Buts +	Buts -	Diff
1	BOIS COLOMBES SP. 3	27	10	8	1	1	296	212	84
2	AS FONTENAY-AUX-ROSES	26	10	8	0	2	333	255	78
3	HBC ANTONY	24	10	7	0	3	286	218	68
4	ES COLOMBIENNE 2	16	10	3	0	7	226	297	-71
5	STADE DE VANVES	14	10	2	1	7	193	258	-65
6	US VILLE-D'AVRAY	12	10	0	2	8	226	320	-94

Bois-Colombes Sp. 3 est champion de 1^{re} division

2^E DIVISION

	ÉQUIPES	Pts	J	G	Nuls	P	Buts +	Buts -	Diff
1	BOIS COLOMBES SPORTS HB 2	27	10	8	1	1	263	179	84
2	AC BOULOGNE-BILLANCOURT 2	26	10	8	0	2	262	218	44
3	ASNIERES HC	24	10	7	0	3	278	209	69
4	AS MEUDON HB 2	15	10	3	0	7	213	251	-38
5	CHAVILLE HB 2	15	10	2	1	7	228	274	-46
6	HBC VAUCRESSON	12	10	1	0	9	189	302	-113

Bois-Colombes Sp. 2 est champion de 2^e division

3^E DIVISION

	ÉQUIPES	Pts	J	G	Nuls	P	Buts +	Buts -	Diff
1	LEVALLOIS SC 2	21	7	7	0	0	248	155	93
2	COM BAGNEUX	21	9	6	0	3	229	224	5
3	HBC SURESNES	18	8	5	0	3	220	183	37
4	COURBEVOIE HB 2	12	8	2	0	6	157	245	-88
5	ASV CHATENAY-MALABRY 2	10	8	1	0	7	214	241	-27
6	HBC VILLENEUVE-LA-GARENNE	0	2	0	0	2	0	20	-20

Levallois SC HB 2 est champion de 3^e division

* Les rencontres opposant Villeneuve-la-Garenne n'ayant pas été rattrapées, le classement reste en l'état

U16 FÉMININES

EXCELLENCE

	ÉQUIPES	Pts	J	G	Nuls	P	Buts +	Buts -	Diff
1	HBC ANTONY	30	10	10	0	0	291	148	143
2	ENT. SUD 92	26	10	8	0	2	238	189	49
3	ENT. MONT-VALÉRIEN	20	10	5	0	5	233	205	28
4	AC BOULOGNE-BILLANCOURT	16	10	3	0	7	184	274	-90
5	ES COLOMBIENNE	14	10	2	0	8	226	282	-56
6	COURBEVOIE HB	14	10	2	0	8	176	250	-74

HBC Antony est champion d'Excellence

HONNEUR – poule A

	ÉQUIPES	Pts	J	G	Nuls	P	Buts +	Buts -	Diff
1	ASV CHATENAY-MALABRY 1	22	8	7	0	1	274	127	147
2	LEVALLOIS SC	21	8	6	1	1	242	115	127
3	ISSY-PARIS HAND 2	14	8	3	0	5	139	174	-35
4	BOIS COLOMBES SPORTS 2	12	7	2	1	4	121	170	-49
5	AS MEUDON	7	7	0	0	7	42	232	-190

HONNEUR – poule B

	ÉQUIPES	Pts	J	G	Nuls	P	Buts +	Buts -	Diff
1	CLAMART HB	18	6	6	0	0	121	45	76
2	CSM PUTEAUX	14	6	4	0	2	99	77	22
3	ASV CHATENAY-MALABRY 2	10	6	2	0	4	122	113	9
4	STADE DE VANVES	6	6	0	0	6	72	179	-107

La saison s'étant terminée tardivement, les finalités de classement Honneur A et B n'ont pu être organisées

U14 MASCULINS

EXCELLENCE

	ÉQUIPES	Pts	J	G	Nuls	P	Buts +	Buts -	Diff
1	CSM PUTEAUX 1	41	14	13	1	0	414	266	148
2	USM MALAKOFF 1	36	14	11	0	3	349	285	64
3	COURBEVOIE HB 1	33	14	9	1	4	336	306	30
4	AC BOULOGNE-BILLANCOURT 1	26	14	6	0	8	299	308	-9
5	ASNIERES HB 1	26	13	6	1	6	273	268	5
6	BOIS COLOMBES SP. 1	25	14	5	1	8	320	348	-28
7	RUEIL AC 1	20	14	3	0	11	272	337	-65
8	AS FONTENAY-AUX-ROSES 1	13	13	0	0	13	232	377	-145

CSM Puteaux 1 est champion d'Excellence

* La rencontre AS Fontenay 1 vs Asnières HC 1 n'ayant pas de résultat, le classement reste en l'état

HONNEUR

	ÉQUIPES	Pts	J	G	Nuls	P	Buts +	Buts -	Diff
1	ISSY HBM 1	42	14	14	0	0	328	226	102
2	AS MEUDON 1	33	14	9	1	4	296	255	41
3	LEVALLOIS SC 1	31	14	8	1	5	363	321	42
4	HBC ANTONY	29	14	7	1	6	339	313	26
5	ASV CHATENAY-MALABRY 1	27	14	6	1	7	345	326	19
6	AC BOULOGNE-BILLANCOURT 2	21	14	3	1	10	267	327	-60
7	ES NANTERRE	21	14	3	1	10	242	299	-57
8	CHAVILLE HB 1	20	14	3	0	11	245	358	-113

Issy HBM 1 est champion d'Honneur

1^{RE} DIVISION

	ÉQUIPES	Pts	J	G	Nuls	P	Buts +	Buts -	Diff
1	BOIS-COLOMBES SP. 2	38	14	12	0	2	360	245	115
2	ES COLOMBIENNE	35	13	11	0	2	358	195	163
3	CSM PUTEAUX 2	35	13	11	0	2	310	227	83
4	COURBEVOIE HB 2	26	14	5	2	7	231	256	-25
5	VILLE-D'AVRAY	23	14	4	1	9	252	318	-66
6	ISSY HBM 2	18	14	2	0	12	167	297	-130
7	HBC VAUCRESSON	18	12	4	0	8	225	268	-43
8	ASNIERES HC 2	17	12	2	1	9	176	273	-97

Bois Colombes Sports HB 2 est champion de 1^{re} division

* Les rencontres HBC Vaucresson vs Asnières HC 2, CSM Puteaux 2 vs Asnières HC 2, HBC Vaucresson vs Colombes n'ayant pas de résultats, le classement reste en l'état

2^E DIVISION

	ÉQUIPES	Pts	J	G	Nuls	P	Buts +	Buts -	Diff
1	HBC SURESNES	32	12	10	0	2	366	220	146
2	LEVALLOIS SC 2	30	12	9	0	3	331	241	90
3	CLAMART HB	28	12	8	0	4	300	210	90
4	RUEIL AC 2	27	12	8	0	4	320	213	107
5	AC BOULOGNE-BILLANCOURT 3	22	12	5	0	7	217	247	-30
6	CHAVILLE HB 2	15	12	2	0	10	187	306	-119
7	AS MEUDON 2	12	12	0	0	12	157	441	-284

HBC Suresnes est champion de 2^e division

3^E DIVISION

	ÉQUIPES	Pts	J	G	Nuls	P	Buts +	Buts -	Diff
1	STADE DE VANVES	32	12	10	0	2	244	186	58
2	RUEIL AC 3	29	11	9	0	2	281	199	82
3	LEVALLOIS SC 3	26	12	7	0	5	265	214	51
4	COM BAGNEUX	23	11	6	0	5	219	204	15
5	USM MALAKOFF 2	22	12	5	0	7	203	239	-36
6	AS FONTENAY-AUX-ROSES 2	18	12	3	0	9	183	243	-60
7	ASV CHATENAY-MALABRY 2	14	12	1	0	11	180	290	-110

Stade de Vanves HB est champion de 3^e division

* La rencontre COM Bagneux vs Rueil AC 3 n'ayant pas de résultat, le classement reste en l'état

U14 FÉMININES

Finalités

Classement de 1 à 11

- 1^{er} Bois-Colombes Sp. 1
- 2^e Issy Paris Hand 1
- 3^e Ent. Sud 92
- 4^e Courbevoie HB
- 5^e HBC Antony
- 6^e Ent. Mont-Valérien
- 7^e AC Boulogne-Billancourt
- 8^e ASV Châtenay-Malabry
- 9^e Issy Paris Hand 2
- 10^e Levallois SC
- 11^e COM Bagneux

Bois-Colombes Sp. 1 est champion

U12 MIXTES

Finalités – secteurs Nord / Sud

Classement de 1 à 48

1 ^{er} Courbevoie HB 1	17 ^e Courbevoie HB 2	33 ^e Rueil AC 3
2 ^e USM Malakoff 1	18 ^e Clamart	34 ^e HBC Suresnes
3 ^e ES Colombienne 1	19 ^e Asnières HC 1	35 ^e ES Colombienne 3
4 ^e HBC Antony 1	20 ^e Chaville HB	36 ^e Bois Colombes Sp. 3
5 ^e CM Puteaux 1	21 ^e Rueil AC 2	37 ^e HBC Antony 2 (filles)
6 ^e AC Boulogne-Billancourt 1	22 ^e US Ville d'Avray	38 ^e Asnières HC 2
7 ^e Rueil AC 1	23 ^e ES Colombienne 2	39 ^e AS Fontenay-aux-Roses 2
8 ^e AS Fontenay HB 1	24 ^e Issy HBM 2	40 ^e CSM Puteaux 2
9 ^e Issy HB Masculin 1	25 ^e Courbevoie HB 3	41 ^e Stade de Vanves 2
10 ^e Bois Colombes Sp. 1	26 ^e ASV Châtenay-Malabry 1	42 ^e COM Bagneux
11 ^e Levallois SC 1	27 ^e Levallois SC 2	43 ^e ES Colombienne 4
12 ^e AC Boulogne-Billancourt 2	28 ^e USM Malakoff 2	44 ^e ASV Châtenay-Malabry 2
13 ^e ES Nanterre 1	29 ^e ES Nanterre 2	45 ^e CS Clichy (filles)
14 ^e Stade de Vanves 1	30 ^e Levallois SC 3	46 ^e ASV Châtenay-Malabry 3
15 ^e AS Meudon	31 ^e Issy Paris Hand	47 ^e HBC Vaucresson
16 ^e Bois Colombes Sp. 2	32 ^e AC Boulogne-Billancourt 3	48 ^e HBC Villeneuve-la-Garenne

Courbevoie HB 1 est champion

U10 & U8 MIXTES

U10

1^{re} phase sur 5 dates en matchs simples secteurs Nord/Sud, puis une 2^e phase en tournois de 4 équipes (ou 3 équipes) sur 4 week-ends. 30 équipes se sont rencontrées.

AC Boulogne-Billancourt 1 & 2
HBC Antony
Asnières HC 1 & 2
ASV Châtenay-Malabry 1 & 2
Chaville HB
Clamart HB
ES Colombienne 1 & 2
Courbevoie HB 1 & 2
AS Fontenay-aux-Roses HB
Issy Paris Hand 1 & 2
Levallois SC 1 & 2
USM Malakoff 1 & 2
AS Meudon HB
ES Nanterre 1 & 2
Rueil AC 1 & 2
CSM Puteaux
HBC Suresnes
HBC Vaucresson
Stade de Vanves 1 & 2

U8

Tournois de 4 équipes (ou 3 équipes) sur 5 week-ends (en alternance avec les U10). 23 équipes se sont rencontrées.

AC Boulogne-Billancourt 1 & 2
HBC Antony
COM Bagneux HB
ASV Châtenay-Malabry 1 & 2
Chaville HB
ES Colombienne 1, 2, 3 & 4
Courbevoie HB
Issy Paris Hand 1 & 2
Levallois SC
USM Malakoff 1 & 2
AS Meudon HB
ES Nanterre 1 & 2
Rueil AC 1 & 2
CSM Puteaux

Ne pouvant disposer d'une installation sportive, l'édition 2022 de "Festi'Hand" n'a pu se dérouler.

Jocelyne Brodin
Co-présidente de la COC

Rapport de la Commission d'Arbitrage

Sur la partie des désignations, cette saison, cela s'est relativement bien passé. Nous avons dans l'ensemble couvert toutes les rencontres avec exclusivement des arbitres et jeunes arbitres départementaux. De plus en plus de jeunes arbitres ont officié sur notre championnat avec des accompagnements sur leurs premières rencontres. Encore quelques arbitres régionaux présents sur notre championnat, mais l'objectif pour la saison prochaine est de diminuer la présence d'arbitre régional sur nos désignations.

La CDA92 a couvert quelques rencontres sur le comité de Paris qui est en grande difficulté.

Ce qui est positif : la commission a pu effectuer des suivis sur un grand nombre d'arbitres.

- Une formation "arbitre départemental" a eu lieu de mai à juin 2022 avec seulement 3 candidats, animée par Aïssame MILI.
Le but pour la saison prochaine est d'en avoir beaucoup plus.
Cette formation s'est tenue sur 7 soirées de 2h30, et la 8^e date étant celle de l'examen test écrit et une pratique de validation sur un créneau libéré par l'ASV Châtenay-Malabry, un jeudi soir, avec comme support des matches de préparation. La CDA tient à remercier l'ASV Châtenay-Malabry pour la mise à disposition du gymnase, ainsi que des équipes supports qui ont bien voulu jouer le jeu.
- État des suivis effectués : 23 au total dont 13 sur des arbitres ou jeunes arbitres en binôme. Pour certains d'entre eux, c'était pour les proposer à la formation "arbitre régional", avec 2 binômes et 3 candidats solo. Puis, pour la formation "jeune arbitre régional", nous avons 4 binômes qui ont été retenus dont 2 binômes féminins.
Sur la partie féminisation de l'arbitrage au sein de notre comité, Aïssame est en contact avec le "pôle fédéral de la féminisation de l'arbitrage", afin d'accompagner nos deux jeunes binômes féminins mais également toutes les jeunes demoiselles qui voudraient se lancer dans l'arbitrage.
- Mise en place d'écusson : remis lors des deux stages de rentrée qui ont eu lieu sur les deux premiers week-ends de septembre.
- Les rapports d'arbitres : cette saison la plupart des rapports faits par les arbitres ont été ciblés sur le public agressif envers les arbitres.

Aïssame Mili
Intervenant arbitrage

Sébastien Devay
Président commission d'arbitrage

Rapport de la Commission Technique

Juges-arbitres jeunes

Les membres de la division sont représentés par les personnes suivantes :

- Sébastien Devay
- Denis Joubert
- François Kergall
- Emmanuelle Klein
- Aïssame Mili

Une petite équipe au sein de laquelle l'ambiance est bonne et studieuse !

Contrairement à la saison 2020-2021 où nous n'avions pas pu finaliser nos formations et événements autour de l'arbitrage pour cause de COVID-19, sur la saison 2021-2022 la CDJA a pu mettre en œuvre trois sessions de formation qui se sont tenues sur les dates suivantes :

- du 26 au 28 octobre 2021, où les thèmes abordés lors du stage ont été "la modulation du coup de sifflet avec des exercices", "la lecture du jeu" et "le placement sur le terrain en binôme". Ce stage a été encadré par François Kergall et Denis Joubert avec quelques accompagnements au sein des clubs respectifs des JAJ.
- les 2 et 3 mars 2022, le stage a été encadré par Denis Joubert et Aïssame Mili. Les thèmes abordés lors du stage étaient les suivants : *les sanctions joueurs /entraîneurs, la répartition des tâches*, qui doit siffler la faute en fonction de l'endroit de celle-ci et *les courses de déplacement* (lorsque l'arbitre siffle contre l'équipe en attaque, l'arbitre de but doit vite prendre le relais) ; puis, même chose avec des accompagnements au sein des clubs, et également sur quelques rencontres de notre championnat sur les catégories jeunes U16M/U16F et U19M.
- les 4 et 5 mai 2022, le stage a été encadré par Denis Joubert et Aïssame Mili. Les thèmes relevaient de *la technique d'arbitrage, le comportement à avoir sur le terrain*. Il y a eu des QCM vidéos et des test écrits. Un apport de connaissances sur les règles de jeu, et certaines subtilités des règles. Ce fût un stage très enrichissant où les JAJ ont montré de réels progrès tout au long de l'année et des différents stages, ce qui nous a permis d'avoir différents choix sur les binômes que nous devons proposer sur le Grand Prix des Yvelines des 7-8 mai à Mantes. Mais surtout continuer à désigner ces binômes sur les week-ends afin de continuer à les perfectionner.

Au bout des trois stages, les encadrants ont pu présenter 4 binômes dont 2 féminins pour le Grand Prix des Yvelines qui s'est tenu les 7-8 mai 2022 à Mantes-la-Jolie.

La division des juge-arbitres jeunes continue de travailler en étroite collaboration avec les clubs, afin qu'ils puissent continuer à nous fournir des jeunes et les voir pour la plupart accéder en région la saison qui suit.

Aïssame Mili
Intervenant arbitrage

Sébastien Devay
responsable CDJA 92

Filière féminine Joueuses nées en 2007 et 2008

2007

Une trentaine de joueuses ont été vues.

Saison ultra compliquée consécutivement à la période COVID.

Malgré la proposition du territoire de rattraper la partie "non jouée" de cette génération, l'effectif était amoindri suite à divers événements : blessure (gardienne de but), déménagement de la capitaine et demi-centre du groupe, arrêt de certaines joueuses en club.

Se rajoutait à cela les absences à répétition suite au cas contact, positif ; un CPS s'est d'ailleurs tenu avec seulement 5 joueuses...

Certaines joueuses ont dû être rappelées pour faire le nombre...

Ce fut une année compliquée pour tout le monde et cette génération n'a malheureusement pas pu continuer sur la dynamique de progression qu'elles avaient entamée à Noisy-le-Grand.

2008

I. BILAN DE STAGE

Un groupe composé de 14 joueuses, 14 nées en 2008 (12 joueuses de champs et 2 GB)

NOM	Prénom	Club
KOUYATE PERCHERIN	Mina	Antony
LUENGO	Stella	Antony
BOUALAOUI	Yasmine	Bois-Colombes
DJEBBOUR	Iliana	Bois-Colombes
FABIAO	Coline	Bois-Colombes
FABRE	Romane	Bois-Colombes
SEBAL-PINHEIRO	Gabriela	Bois-Colombes
TARIGHT	Kenza Anais	Bois-Colombes
GAULT FERAUD	Gabrielle	Bois-Colombes
BORDEAU	Elysa	Issy Paris Hand
MOKRANI	Féryel	Issy Paris Hand
POUGHON	Lou-ann	Issy Pairs Hand
ROLLAND	Lucie	Issy Paris Hand
TALMATAMAR	Layssa	Issy Paris Hand

Encadrement :

L'encadrement du stage a été assuré par Alicia Chassol (accompagnatrice) et Ildjade Idjihadi (entraîneur).

Intervenant spécifique gardien de but, Didier Stang.

Objectif(s) du stage :

Le stage avait pour objectif principal de préparer le collectif à l'échéance importante du week-end, les finalités ICT 2008 qui auront lieu le samedi 5 mars à Créteil (la qualification pour les ICN étant assurée, pas de gros enjeux pour le collectif. C'est pourquoi, j'en ai profité pour travailler une journée sur un thème offensif et une journée sur un thème défensif (une séance a été réalisée par les cadres en formation (séance 4)). Sur la séance 5, il y a eu un travail en parallèle au poste du GB avec l'intervention de Didier.

Thèmes de séances :

- Séance 1 : révision des deux enclenchements en attaque placée.
- Séance 2 : développement des SFI offensifs en attaque placée (tir à 9m et prise d'information sur le défenseur)
- Séance 3 : révision des séances vues dans la journée avec mise en place de consignes adaptées lors de l'opposition

- Séance 4 : améliorer les SFI des N°1 et 2 d'une défense 0-6 avec un pivot dans l'espace 1/2
- Séance 5 : reprise de la séance 4 avec correction sur les éléments non acquis et améliorer la relation entre le n° 2 et le n° 3 (toujours avec le pivot entre 1 et 2)

Évaluation individuelle :

On observe un groupe homogène avec quelques individualités qui se distinguent.

Groupe 1 :

NOM	Prénom	D/G	Poste	Observation
Fabiao	Coline	D	DC	Grande combativité, joueuse polyvalente.
Fabre	Romane	D	AR	Forte dans le duel et dans la lecture du jeu.
Gault-Feraud	Gabrielle	D	AR	Très efficace au poste de 3 basse mais blessée lors de 1 ^{re} séance.
Poughon	Lou Ann	D	DC	Joueuse puissante qui commence à adapter son jeu de près comme de loin.
Talmatamar	Layssa	D	AR	De très gros progrès depuis le début de l'année aussi défensivement qu'offensivement.

Groupe 2 :

Certaines joueuses ont particulièrement progressé depuis le dernier CPS et ont démontré une capacité d'adaptation aux séances proposées :

NOM	Prénom	D/G	Poste	Observation
Boualaoui	Yasmine	D	Ail	Gros progrès dans son duel ATT/DEF et tireur/GB.
Djebbour	Iliana	D	PVT	Amélioration de son endurance. Fait de gros progrès sur son enchaînement de tâche défensive.
Mokrani	Féryel	D	DC	Commence à varier son jeu et se précipite moins (moins de mauvais choix et de pertes de balles).

Groupe 3 :

Certaines malgré leur progression ont des axes de travail à améliorer :

NOM	Prénom	D/G	Poste	Observation
Rolland	Lucie	G	Ail	Lucie a encore beaucoup de mal à gérer ses émotions face à l'échec, cela a un impact sur sa progression. Il faut qu'elle accepte que les fruits de son entraînement puissent venir plus tard.
Sebal-Pinheiro	Gabriela	D	Ail	Gabriela ne tente pas suffisamment lors des oppositions. Son manque d'initiative déséquilibre parfois le jeu.
Bordeau	Elysa	D	AR	Elysa a un gros manque de concentration, ce qui entraîne trop d'erreurs cumulées dans son jeu.
Kouyate Percherin	Mina	D	AR	Malgré ses qualités athlétiques, elle manque de SFI. Mina doit continuer ses efforts afin de rattraper son retard.
Taright	Kenza	D	GB	Moins efficace sur ce stage. On ressent un léger relâchement de sa part. On espère que l'arrivée de Stella dans le groupe et le spécifique GB l'aideront à la restimuler.
Luengo	Stella	D	GB	Très volontaire, dommage qu'elle se soit blessée lors du 1 ^{er} entraînement.

Évaluation globale :

Le groupe a bien répondu aux objectifs de séances et de stage.

Le groupe évolue de manière croissante et donne entière satisfaction, malgré les moments de faiblesse et les frustrations suite à certains degrés de difficultés lors des séances.

Les joueuses sont investies et font preuve de persévérance souhaitant prendre leur revanche sur leur prestation contre le comité de la Seine-Saint-Denis.

Les blessées :

- Stella Luengo : blessée au doigt elle n'a pas pu finir le stage. Elle est partie accompagnée de son père. Bilan : grosse entorse et un arrêt de 3 semaines.
- Gabrielle Gault Feraud : blessée à la cheville, elle a, malgré tout, fini le stage au sein du groupe. Elle avait des exercices de proprioception et d'assouplissement pour sa cheville à effectuer.

Les joueuses retenues pour les finalités des ICT du samedi 5 mars 2022, où le Comité des Hauts-de-Seine rencontrera celui du Val-d'Oise et en fonction des résultats, le Comité de Paris ou celui de la Seine-Saint-Denis. L'enjeu est le classement de 1 à 4 au niveau territorial, pour définir notre poule pour la participation aux inter-comités nationaux.

NOM	Prénom	Club
Kouyate Percherin	Mina	HBC Antony
Boualaoui	Yasmine	Bois-Colombes Sp.
Djebbour	Iliana	Bois-Colombes Sp.
Fabiao	Coline	Bois-Colombes Sp.
Fabre	Romane	Bois-Colombes Sp.
Sebal-Pinheiro	Gabriela	Bois-Colombes Sp.
Taright	Kenza Anais	Bois-Colombes Sp.
Gault Feraud	Gabrielle	AS Fontenay-aux-Roses
Bordeau	Elysa	Issy Paris Hand
Huard	Tess	Issy Paris Hand
Mokrani	Féryel	Issy Paris Hand
Poughon	Lou-Ann	Issy Paris Hand
Rolland	Lucie	Issy Paris Hand
Talmatamar	Layssa	Issy Paris Hand

II. BILAN DE COMPÉTITION – TOUR INTER-RÉGIONAL

13 joueuses (1GB) : 13 "2008" et 1 "2009".

Une aventure riche en émotions, malgré 2 victoires le samedi, la défaite du dimanche matin nous a emmenés à la 3^e place du groupe.

La motivation n'étant plus de la partie, les joueuses se sont inclinées face à leur adversaire obtenant la 6^e place du tournoi.

Une génération en grande majorité représentée par les joueuses de Bois-Colombes Sport et d'Issy Paris Hand.

Malgré le manque de profils, cette génération avait des joueuses avec des qualités techniques intéressantes.

J'espère qu'elles continueront à progresser avec la même dynamique et que certaines pourront intégrer le collectif de ligue.

Ildjade Idjihadi

Filière féminine Joueuses nées en 2009 et 2010

- Effectif : 15 joueuses de 2009 + 3 joueuses de 2010
- Répartition 2009 : HBC Antony (13,3 %), Bois-Colombes Sp. (33,3 %), Courbevoie HB (20 %), Issy Paris Hand (13,3 %), USM Malakoff (20 %)
- Répartition 2010 : Courbevoie HB (33 %), Issy Paris Hand (33 %), USM Malakoff (33 %)
- Morphologie générale : joueuses de petit gabarit à moyen
- Répartition postes (2009-2010 confondues) :
 - 1 seule gardienne de but de petite taille avec pour l'instant peu de gestuelle type GB. Mais n'a pas peur de la balle ;
 - 2 pivots dont une présente quelques soucis de motricité mais avec un gabarit intéressant et la deuxième que j'ai détectée sur ce poste alors qu'elle joue demi-centre en club, est de plus petite taille, mais avec une excellente combativité ;
 - 2 ailières droite gauchères. N'ont actuellement aucune qualité explosive dans le saut ;
 - 4 ailières gauche dont une de 2010, pas de profil ;
 - 3 demi-centre ciblées avec une bonne vision de jeu dont deux très explosives ;
 - 6 arrières (D&G confondues) dont 2 de 2010. Du beau potentiel individuel.

Ceci est la photo à l'instant T. Il se peut qu'en début saison prochaine, nous découvrons de nouvelles joueuses, ce qui viendrait forcément perturber le collectif actuel. Puisque pour certaines, leur place est loin d'être acquise si de "meilleures joueuses" se présentent sur leur poste.

- **Projet général** : créer un collectif sachant jouer ensemble avec une cohésion de groupe. Leur apporter les fondamentaux du handball aussi bien pratique que théorique. Notamment la circulation de la balle en mouvement, orientation but, les règles du handball et le respect général.
- **Projet offensif** : jeu sur grand espace, prise d'intervalle, croisé demi-arrière avec les différentes possibilités de libérer la balle (tir, passe pivot, passe arrière opposée, passe ailier opposée)
- **Projet défensif** : défense étagée de type 2-4 afin de fortement perturber la circulation de balle de la ligne arrière adverse, une défense encadrée du pivot avec l'entraide possible de la ligne avancée sans laisser le pivot seul. Mais également la 0-6 afin de proposer différentes défenses à l'adversaire et permettre à certains moments de souffler.
- **Ressenti général actuel** : très bon état d'esprit de l'ensemble des filles. De petits groupes (tout club confondu) se sont créés mais plus dans l'affectif. Dans le jeu, elles sont toutes soudées. Nous nous en sommes notamment rendus compte lors du Grand Prix des Yvelines, où le groupe présent s'est classé 4^e.

Plusieurs axes d'efforts à prévoir mais avec, je l'espère, des résultats probants à venir.

L'entente avec Alicia Chassol, dans la gestion du collectif, est parfaite. Que ce soit dans l'entente entre nous, le staff, et avec les jeunes joueuses.

Didier Stang

Filière masculine Joueurs nés en 2007, 2008 et 2009

JOUEURS NÉS EN 2007 (SEPTEMBRE-DECEMBRE 2021)

Durant les quatre mois passés à travailler avec ce groupe :

- 7 CPS
- 1 nouvelle compétition régionale

Les inter-comités nationaux 2020-2021 n'ayant pas pu se dérouler avec la génération en raison de l'épidémie du COVID-19, un nouveau championnat inter-comités régional a été organisé durant la première partie de la saison 2021-2022, afin de pallier à cette absence, préjudiciable à une bonne évolution de cette génération.

Le "groupe 2007", composé de 21 joueurs, a parfaitement su tirer profit de ces quatre petits mois de travail passés à nos côtés avec beaucoup de sérieux. Ils ont également réussi à créer un vrai groupe, solide, au-delà des appartenances aux clubs.

Sur le plan sportif, l'équipe termine à la 2^e place de la poule A, pour finalement prendre la 4^e place sur l'ensemble de l'Île-de-France.

Sur le plan de la détection, deux joueurs vont intégrer le pôle l'année prochaine (Djibril Ouattara et Maé Wagener) et cinq ont été retenus en sélection Île-de-France (Walid Cherfaoui, Djibril Ouattara, Diordane GASSIN, Maé DOMINGUEZ et Maé WAGENER).

JOUEURS NÉS EN 2008

Cette saison, ce groupe a pu profiter de :

- 16 CPS
- 2 stages de 2 et 3 jours en internat
- 2 compétitions, les inter-comités territoriaux (les ICT) et le Championnat de France inter-comités

Le "groupe 2008", composé de 25 joueurs, a également fait preuve de sérieux. Ces jeunes joueurs ont également réussi à composer une véritable équipe. La progression sur la saison a été remarquable, avec un taux de présence très appréciable.

Sur le plan sportif, ils ont tout d'abord terminé 6^{èmes} du championnat Île-de-France avant de vivre une belle aventure lors du championnat de France inter-comités. En effet, notre sélection a terminé 5^e sur 8, du tournoi n°3 des ICN en s'imposant face à la Vendée (1^{er} ex-æquo de la ligue Pays de La Loire), de l'Eure-et-Loir (1^{er} de la ligue Centre – Val-de-Loire) et en s'inclinant face à la Loire-Atlantique (1^{er} ex-æquo de la ligue Pays-de-la-Loire) et la Haute-Vienne (1^{er} de la ligue Nouvelle-Aquitaine).

Six joueurs (Gabriel Archambeau, Adil Benabdellah, Noah Richard, Raphael Mani, Séraphin Marie et Maé Dominguez) ont été identifiés lors des ICN dans le cadre de la détection fédérale.

Nous devrions également avoir plusieurs représentants en sélection d'Île-de-France la saison prochaine. Enfin, comme pour leurs aînés nés en 2007, cette génération va elle aussi participer à ce nouveau championnat inter-comités régional de septembre à décembre 2022.

JOUEURS NÉS EN 2009 (DEPUIS JANVIER 2022)

Cette saison, ce groupe a pu profiter de :

- 10 CPS
- 1 stage de 2 jours en internat
- 1 compétition : le GP des Yvelines

Le "Groupe 2009", composé de 26 joueurs (à ce jour) travaille sérieusement depuis janvier.

Le groupe sera affiné d'ici au premier match des ICT.

Il sera renforcé en début de saison prochaine par 4 joueurs nés après le 1^{er} septembre 2008.

Sur le plan sportif, ils ont terminé 7^e du GP des Yvelines avec un bilan de 2 victoires, 1 nul et 2 défaites.

Cette génération va participer aux inter-comités territoriaux d'Île-de-France lors de la saison 2022-2023 ; et selon les résultats, elle participera au championnat de France des inter-comités ou au Trophée des comités.

Par ailleurs, le fait d'avoir fonctionné en staff cette saison, a été un énorme atout dans la gestion des sélections 2007, 2008 et 2009. L'apport de chaque membre et la présence de plusieurs cadres sur les CPS et les compétitions auront été un énorme plus pour faire avancer ces deux groupes.

Medhi Amoura
François Beneteau
Michael Bulayima
Charles Person

Formation de cadres

Cette année, nous avons géré 2 sessions de formation de cadres "CF 1 - Animer".

Mais aussi, la certification de la session 2020-2021, qui a regroupé 15 candidats, avec un taux de réussite de 100 %.

Un grand merci à Michaël Bulayima, qui a effectué l'ensemble des deux sessions avec moi ; ainsi qu'à Benjamin Gezer, qui est intervenu sur un des blocs de la formation.

Pour information, il y avait 27 candidats inscrits sur l'ensemble des 2 sessions, mais 5 d'entre eux ont arrêté d'entraîner dans leur club ; ils ont donc abandonné la formation.

Remerciements également aux différents membres du jury, qui ont aidé à ces moments de certification : Medhi Amoura, Sophie Arnaud, Hélène Bergier, Christelle Boutal, Jonathan Cruz De Oliveira, Séverine Herry, Ildjade Idjihadi, Fanny Mariot, Jean-Philippe Mennesson, Didier Stang, et Alexandre Verdes.

Pour information, il nous est demandé de créer idéalement un binôme constitué d'un(e) technicien(ne) et d'un(e) dirigeant(e).

À noter que la session 2021-2022, a également été perturbée par la crise sanitaire ; mais contrairement à la saison dernière, quelques blocs ont été décalés dans le temps.

Toutefois, nous serons moins cléments les saisons à venir sur les absences de certains candidats à qui on a proposé des moments de rattrapage ; sauf si cela permet l'alternance entre les deux sessions. Et ce, pour le travail de suivi qui a été énorme, alors que la formation est d'un volume horaire de 40 heures.

22 candidats, des deux sessions proposées cette saison, ont été conviés sur la certification du vendredi 17/06/2022 (en visioconférence).

Dans le cas, où il y aurait des échecs, soit le(la) candidat(e) se réinscrit à la formation, soit uniquement à la certification ; et ce, en s'acquittant du montant correspondant.

Les résultats seront diffusés par la ligue Île-de-France.

Emmanuelle Klein
Conseillère Technique Fédérale

Rapport de la Commission Développement

Pour rappel, la commission développement a été créée le 12/11/2020.

Elle comprend 4 membres élus au Conseil d'Administration :

- Sylvine Andon
- Séverine Herry (Présidente)
- Delphine Kerlau-Corbier
- Michel Vaillant
- ainsi qu'Emmanuelle Klein, Conseillère Technique Fédérale auprès du comité 92.

Le but de cette commission est d'œuvrer au développement du Handball au sein de notre territoire.

En cette saison post-covid, la commission grâce à l'investissement d'Emmanuelle Klein et de tous les bénévoles qui y ont œuvré, plusieurs événements ont réussi à avoir lieu, pour le plus grand bonheur de tous les participants :

- 2 journées (7 et 9/09/2021) de Beach Handball sur l'Île de Monsieur en partenariat avec le lycée Simone-Veil de Boulogne-Billancourt
- "journée nationale du sport scolaire" (24/09/2021) à Gennevilliers réunissant des enfants de CM 2 autour de diverses découvertes sportives dont le Handball
- 1 journée (25.01.2022) dans le cadre de la SOP (Semaine Olympique et Paralympique) à Meudon avec des classes de CE2 à CM2
- Challenge GPSO en partenariat avec le groupement sportif "Paris 92 / Issy Paris Hand", le 31/05/2022, avec des classes de CE2
- Rencontres Loisirs
- Festihand n'a pu se dérouler en cette fin de saison. Nous vous proposerons de le faire fin septembre, voire début octobre.

En partenariat avec le Conseil général des Hauts-de-Seine (14^e édition) :

- Challenge du Département des Hauts-de-Seine avec les moins de 14 ans masculins et féminins en septembre et octobre 2021
- Tournoi des juge-arbitres jeunes : 26/10/2021
- Tournoi des 36 communes : tournoi scolaire ouvert aux CM2 alto-séquanais en novembre et décembre 2021. Les Finalités n'ont pu se dérouler le 14/12/2021 (comme initialement prévu), mais le 19/04/2022.

Nous tenions à remercier toutes les villes et tous les clubs qui nous attribuent, des salles, gymnases, ainsi que toutes les personnes qui s'investissent pour que tout cela soit possible.

Séverine Herry
Présidente de la Commission

Rapport de la Commission des Finances



COMITE HANDBALL 92

9 ALLEE JACQUES BREL

92240 MALAKOFF

Exercice clos le : 31 décembre 2021

APE : 9319Z

SIRET : 32532451500031

CABINET LE-CAC
13 RUE DE LA MONTJOIE

Tél :0176240030

Fax :0985525866

93210 SAINT-DENIS

E-mail :contact@le-cac.fr

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris Ile-deFrance
Société de commissariat aux comptes membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Paris
SARL au capital de 10 000 € - RCS Bobigny B 517 658 670 - code APE 6920 Z - Siret 517 658 670 00040 - TVA N° FR 0851768670

ATTESTATION/RAPPORT

COMITE HANDBALL 92
Du 01/01/2021 au 31/12/2021

En Euro

Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels qui a été réalisée pour le compte de :

COMITE HANDBALL 92
Pour l'exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble.

Ces comptes annuels sont joints à la présente attestation, ils sont paginés conformément au sommaire figurant en tête du présent document, ils se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan	504 526,47 €
- Chiffre d'affaires	269 067,09 €
- Résultat net comptable	48 659,67 €

Fait à Paris,
Le 08/06/2022.

Aurélien Guinard,
Expert-comptable.



BILAN ACTIF

COMITE HANDBALL 92
Du 01/01/2021 au 31/12/2021

En Euro

ACTIF	Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021			01/01/2020 au 31/12/2020
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires				
Autres				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techn., matériel et outil. ind.				
Autres	33 723	33 502	221	1 138
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou d. dest. à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres	1 644		1 644	1 644
TOTAL (I)	35 367	33 502	1 865	2 782
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes ratt.	157 558		157 558	144 225
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	74 620		74 620	9 258
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	269 263		269 263	288 296
Charges constatées d'avance	1 221		1 221	1 207
TOTAL (II)	502 662		502 662	442 986
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	538 028	33 502	504 526	445 767

BILAN PASSIF

COMITE HANDBALL 92
Du 01/01/2021 au 31/12/2021

En Euro

PASSIF	Du 01/01/2021 au 31/12/2021	Du 01/01/2020 au 31/12/2020
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres		
Report à nouveau	224 588	200 250
Excédent ou déficit de l'exercice	48 660	24 338
<i>Situation nette (sous total)</i>	273 248	224 588
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	273 248	224 588
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
TOTAL (II)		
PROVISIONS		
Provisions pour risques	25 845	25 952
Provisions pour charges		
TOTAL (III)	25 845	25 952
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	43 016	139 984
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	11 565	8 159
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	143 912	47 084
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	6 941	
TOTAL (IV)	205 434	195 227
Ecarts de conversion passif	(V)	
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	504 526	445 767

COMPTE DE RÉSULTAT

COMITE HANDBALL 92
Du 01/01/2021 au 31/12/2021

En Euro

	Du 01/01/21 au 31/12/21	Du 01/01/20 au 31/12/20
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations		
Ventes de biens et services		
Ventes de biens	212 554	178 724
<i>Dont ventes de dons en nature</i>		
Ventes de prestations de service	56 513	13 245
<i>Dont parrainages</i>	81	3 360
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	77 343	108 158
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	2 555	
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	4	
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	348 969	300 127
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	182 348	169 054
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	47 130	36 746
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	963	1 123
Salaires et traitements	55 999	56 194
Charges sociales	13 096	10 422
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	917	917
Dotations aux provisions		1 789
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	7	
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	300 459	276 246
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	48 509	23 881
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	120	126
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)	120	126
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)		
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	120	126

COMPTE DE RÉSULTAT

COMITE HANDBALL 92

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

En Euro

	Du 01/01/21 au 31/12/21	Du 01/01/20 au 31/12/20
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	48 630	24 007
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	271	331
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)	271	331
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	241	
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)	241	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	30	331
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	349 360	300 584
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	300 700	276 246
EXCÉDENT OU DÉFICIT	48 660	24 338
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat	53 966	53 440
TOTAL	53 966	53 440
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole	53 966	53 440
TOTAL	53 966	53 440
TOTAL	48 660	24 338

COMITÉ
HAUTS DE SEINE
FFHANDBALL



PROJETS 2022-2023



Projet de la Commission des Finances

Budget prévisionnel 2022

Recettes	Prévisionnel 2021	Prévisionnel 2022	Dépenses	Prévisionnel 2021	Prévisionnel 2022
70 Ventes	215 420,00 €	215 420,00 €	60- Achats	167 580,00 €	167 580,00 €
Engagement	40 420,00 €	40 420,00 €	EDF-GDF	900,00 €	900,00 €
affiliation	1 920,00 €	1 920,00 €	Fournitures d'entretien	300,00 €	300,00 €
Participation Fin.	7 500,00 €	7 500,00 €	Fournitures administratives	300,00 €	300,00 €
Engagement	31 000,00 €	31 000,00 €	Fournitures informatique	80,00 €	80,00 €
Licences	170 000,00 €	170 000,00 €	Achat licences informatiques	166 000,00 €	166 000,00 €
Licences	200 000,00 €	200 000,00 €	61- Services extérieur	14 600,00 €	14 600,00 €
Participation et Formation	1 800,00 €	1 800,00 €	Loyer	11 000,00 €	11 000,00 €
Particip Stage Arbitre	800,00 €	800,00 €	Location Photocopieur	2 000,00 €	2 000,00 €
Recettes formation cadres	- €	- €	Entretien Matériel de bureau	300,00 €	300,00 €
Participation FFHB Intercom	- €	- €	Entretien matériel informatique	400,00 €	400,00 €
Arbitrages Jeunes	1 000,00 €	1 000,00 €	Assurances	900,00 €	900,00 €
Divers	3 200,00 €	3 200,00 €	62- Autres services	46 400,00 €	46 400,00 €
Cotisation Arbitre	1 500,00 €	1 500,00 €	Intervention sélections (+aide dev ententes)	1 500,00 €	1 500,00 €
Amendes	1 500,00 €	1 500,00 €	Arbitrages jeunes	1 000,00 €	1 000,00 €
Vente Boutique Arbitrage	200,00 €	200,00 €	Frais suivi arbitrages	500,00 €	500,00 €
74-Subventions	76 500,00 €	76 500,00 €	Billets divers	- €	- €
Subvention ANS	18 000,00 €	18 000,00 €	Achats de récompenses	- €	- €
Subvention CG92	50 000,00 €	50 000,00 €	Donations	150,00 €	150,00 €
Subvention FFHB	8 500,00 €	8 500,00 €	Cotisations	350,00 €	350,00 €
76- Produits Financiers	250,00 €	250,00 €	Frais déplacement et réception comité	500,00 €	500,00 €
Intérêt	250,00 €	250,00 €	Frais déplacement technique	300,00 €	300,00 €
79- Exceptionnels	500,00 €	500,00 €	Frais déplacement compétition 92	1 000,00 €	1 000,00 €
Frais Bénévoles	500,00 €	500,00 €	Frais stages arbitrages	500,00 €	500,00 €
--Autres	97,00 €	97,00 €	Frais stage joueurs	1 500,00 €	1 500,00 €
Reprise sur fonds propres	97,00 €	97,00 €	Tournoi des écoles	30 000,00 €	30 000,00 €
TOTAL :	292 767,00 €	292 767,00 €	Challenge	3 500,00 €	3 500,00 €
			Handball Adapté	200,00 €	200,00 €
			Frais Formation stage cadres	- €	- €
			Frais Jeunes arbitres	1 000,00 €	1 000,00 €
			Frais sportive	200,00 €	200,00 €
			Solidarité	200,00 €	200,00 €
			Aide aux sélectionnés	600,00 €	600,00 €
			Frais postaux et télécoms	1 000,00 €	1 000,00 €
			Courrier	100,00 €	100,00 €
			Frais bancaires	300,00 €	300,00 €
			Honoraires	2 000,00 €	2 000,00 €
			63- Impôts	1 200,00 €	1 200,00 €
			Formation professionnelle	1 200,00 €	1 200,00 €
			64- Salaires et charges	61 570,00 €	61 570,00 €
			Salaires	45 000,00 €	45 000,00 €
			Charges	16 000,00 €	16 000,00 €
			Prov CP	200,00 €	200,00 €
			Charges CP	100,00 €	100,00 €
			Médecine du travail	270,00 €	270,00 €
			68- DAP	917,00 €	917,00 €
			DAP	917,00 €	917,00 €
			69- Frais Bénévoles	500,00 €	500,00 €
			Frais Bénévoles	500,00 €	500,00 €
			Aide aux sélectionnés	-	-
			TOTAL :	292 767,00 €	292 767,00 €

Projet de la Commission des Finances

Tarifs des licences

Le tarif de la part fédérale de la licence, acte par lequel est reconnu le lien juridique entre une personne physique et la fédération, est le même par catégorie de licence et par catégorie d'âge.

ATTENTION Depuis la saison sportive 2010-2011, une modification importante est apportée à la tarification « assurance ». En effet, le Code du sport impose de dissocier dans le tarif de l'assurance la part « responsabilité civile (RC) » obligatoire, de la part « individuelle accident (IA) » facultative.

Assurance RC obligatoire Conformément à l'article L 321.1 du Code du Sport, les associations, les sociétés et les fédérations sportives sont dans l'obligation de souscrire pour l'exercice de leur activité des garanties couvrant leur responsabilité civile (RC), celle de leurs préposés salariés ou bénévoles et celle des pratiquants du sport.

Assurance IA facultative Les fédérations sportives sont tenues d'informer leurs adhérents de l'intérêt que présente la souscription d'un contrat d'assurance de personnes couvrant l'individuelle accident (IA) – dommages corporels – auxquels leur pratique sportive peut les exposer. Pour ce faire, la FFHandball a souscrit auprès de MMA un contrat d'assurance collectif de base comprenant une adhésion facultative à un régime d'assurance de personnes incluant une assistance conformément à l'article 30.3.2 des règlements généraux de la FFHandball.

Licence ⁽¹⁾	Répartition					Prix total	assurance Individuelle Accident	Prix total + assur. IA ⁽³⁾	
	FFHandball			Ligue	Comité				
	part fédérale ⁽²⁾	Maison du hand	assurance RC						
▶ Joueur (création / renouvellement)									
	plus de 16 ans	24,72 €	6,00 €	1,64 €	12,65 €	7,75 €	52,76 €	2,64 €	55,40 €
	12 et 16 ans	14,26 €	6,00 €	0,72 €	9,85 €	6,95 €	37,78 €	1,02 €	38,80 €
	moins de 12 ans	9,84 €	6,00 €	0,37 €	5,03 €	4,80 €	26,04 €	0,29 €	26,33 €
▶ Blanche Joueur (création / renouvellement)									
	plus de 16 ans	24,72 €	6,00 €	1,64 €	12,65 €	4,00 €	49,01 €	2,64 €	51,65 €
▶ Corpo (création / renouvellement)									
	tous âges	18,22 €	6,00 €	1,64 €	12,60 €	0,00 €	38,46 €	2,64 €	41,10 €
▶ Dirigeant (création)									
	18 ans et plus	11,33 €	6,00 €	0,68 €	8,40 €	4,00 €	26,41 €	0,99 €	27,40 €
▶ Blanche Dirigeant (création)									
	plus de 16 ans	11,33 €	6,00 €	0,68 €	8,40 €	4,00 €	30,41 €	0,99 €	31,40 €
▶ Dirigeant (renouvellement)									
	18 ans et plus	11,33 €	6,00 €	0,68 €	0,00 €	4,00 €	22,01 €	0,99 €	23,00 €
▶ Blanche Dirigeant (renouvellement)									
	plus de 16 ans	11,33 €	6,00 €	0,68 €	0,00 €	4,00 €	22,01 €	0,99 €	23,00 €
▶ Non compétitive (création / renouvellement)									
	loisirs	17,54 €	6,00 €	1,60 €	8,60 €	5,00 €	38,74 €	2,36 €	41,10 €
	handfit	17,54 €	6,00 €	1,60 €	1,00 €	1,00 €	27,14 €	2,36 €	29,50 €
	babyhand	9,84 €	6,00 €	0,37 €	1,00 €	1,00 €	18,21 €	0,29 €	18,50 €
	handensemble	5,95 €	6,00 €	0,66 €	1,00 €	0,00 €	13,61 €	0,89 €	14,50 €
▶ Évènementielle (création / renouvellement) ^(*)									
	tous âges	0,00 €	0,00 €	0,06 € ⁽⁴⁾	0,00 €	0,00 €	0,06 € ⁽⁴⁾	0,13 € ⁽⁴⁾	0,19 € ⁽⁴⁾

(1) Les âges sont définis comme suit : année de début de saison – année de naissance. Exemple, pour une personne née en 2004, on retiendra 18 ans (2022 – 2004 = 18).

(2) La part revenant à la FFHandball comprend : le prix de la licence + la participation au fonctionnement du logiciel métier Gest'Hand + le fond emploi.

(3) Depuis 2016, le prix total de la licence inclut l'assurance Individuelle Accident (IA) qui est facultative. Les personnes souhaitant renoncer à cette assurance IA facultative doivent faire le courrier de refus, en consultant la fiche d'information « Assurance ».

(4) Assurances Responsabilité Civile (0,06 €) et Individuelle Accident (0,13 €) prises en charge par la FFHandball.

^{(*) À l'issue de la saison, 0,50 € / licence évènementielle seront reversés au club par la ligue (sous forme de bon d'achat à valoir auprès de son fournisseur officiel).}

Le licencié qui souhaite améliorer sa couverture peut souscrire séparément et individuellement une des options complémentaires proposées par MMA, comprenant notamment la garantie du versement d'une indemnité journalière en cas d'incapacité de travail, garantie non comprise dans la formule de base, suivant plusieurs formules (coût annuel) : option 1 : 59 € ; option 2 : 99 € ; option 3 : 159 € ; option centre de formation (accessible uniquement aux joueurs des centres de formation agréés) : 150 € (option 1), 240 € (option 2)

État récapitulatif des engagements

NOM DU CLUB :	Montant Unitaire	Somme due
- Ré-affiliation départementale (1 ^{re} affiliation gratuite)	80,00 €	80,00 €
- Engagement équipes masculines :		
Plus de 16 ans _____ X	279,00 €	_____ €
Moins de 18 ans _____ X	136,50 €	_____ €
Moins de 15 ans _____ X	126,00 €	_____ €
Moins de 13 ans _____ X	114,50 €	_____ €
Moins de 11 ans _____ X	100,50 €	_____ €
- Engagement équipes féminines :		
Plus de 16 ans _____ X	279,00 €	_____ €
Moins de 18 ans _____ X	136,50 €	_____ €
Moins de 15 ans _____ X	126,00 €	_____ €
Moins de 13 ans _____ X	114,50 €	_____ €
Moins de 11 ans _____ X	100,50 €	_____ €
- Engagement moins de 9 ans		
7/8 ans _____ X	20,00 €	_____ €
5/6 ans _____ X	20,00 €	_____ €
A – TOTAL ENGAGEMENTS		
B – PARTICIPATION FINANCIÈRE DES CLUBS (en fonction de l'équipe évoluant au plus haut niveau)		_____ €
A + B MONTANT TOTAL A REGLER		_____ €

=====

REGLE PAR : Banque Postale N° _____ ou C.B. N° _____ s/ _____

DATE : _____ MONTANT : _____

Projet de la Commission des Finances

Reconduite suite à la décision prise en Assemblée Générale du 25/06/1991 à Meudon, mais limitée en fonction de l'équipe évoluant au plus haut niveau.

– Division 1 (LNH/LFH) :	1 490,00 €
– Division 2 & Nationale 1 :	870,00 €
– Nationale 2 :	445,00 €
– Nationale 3 :	325,00 €
– Régionale:	235,00 €
– Départementale :	175,00 €

Projet de la Commission d'Arbitrage

- Retour sur les stages de début de saison : harmoniser nos interventions, afin de transmettre un message fort à nos arbitres, en faisant venir un ou deux entraîneurs. Et permettre un échange et une attente de part et d'autre. À mettre en place avec Djamel Ouahbrache. Continuer de travailler avec le rapport d'arbitre dématérialisé sur iHand.
- Continuer à accompagner nos arbitres : lors des rencontres, que ce soit sur un arbitre qui débute comme sur les arbitres dits confirmés. Mais également, sur les rencontres qui peuvent être assez rugueuses.
- Relancer les clubs au niveau de quelques vidéos de matches, afin de créer des modules de formation pour nos arbitres et jeunes arbitres. Seul le club d'Issy Handball Masculin l'a fait.
- Mise en place d'une réunion de rentrée avec les responsables ou les référents d'écoles d'arbitrages.
- Mise en place sur le premier trimestre d'une formation "arbitre départemental".

Aïssame remercie toute l'équipe CDA92 pour leur soutien, aide et investissement, ainsi que les arbitres qui ont mené à bien leur mission durant toute la saison.

Aïssame Mili
Intervenant arbitrage

Sébastien Devay
Président commission d'arbitrage

Projet de la Commission Technique

Juges-arbitres jeunes

La commission "juge arbitre jeunes" départementale continuera à mettre en œuvre les regroupements durant les vacances scolaires.

Nous verrons avec l'accord du comité pour inscrire 1 binôme supplémentaire sur chaque période de vacances soit le nombre de 16 jeunes au lieu de 14 actuellement, ce qui nous permettra de voir un peu plus de binômes.

- Proposition de CPS Arbitrage sur certains samedis de l'année, ce qui permettra aux membres de la commission de faire un brassage sur tous les jeunes du territoire.
- Continuer de proposer nos binômes sur les événements du territoire Ile-de-France.
- Accompagner nos jeunes arbitres durant toute la saison sportive, que ce soit dans leurs clubs et/ou lors des rencontres de notre championnat ; et ce, afin de les préparer au mieux à l'accession au niveau régional.
- Avec l'accord du comité et des parents, faire intervenir d'anciens jeunes arbitres départementaux qui sont maintenant jeunes arbitres régionaux pour partager leur expérience et la sensation du niveau régional.
- Sur la journée de l'arbitrage, faire venir un maximum de jeunes arbitres du comité pour vraiment marquer l'événement et mettre en valeur tous nos jeunes. Ceci étant une journée dédié à l'arbitrage, donc il faudra que cette journée reste inoubliable pour eux. S'il y a un match en soirée près du lieu du stage, on verra avec la fédération, le club, les arbitres et le délégué de la rencontre afin que nous puissions faire venir nos JAJ du stage en tenue officielle et qu'ils puissent participer au protocole d'avant match voire avec un coup d'envoi fictif.

Aïssame Mili
Intervenant arbitrage

Sébastien Devay
Responsable CDJA 92

Filière masculine Joueurs nés en 2008, 2009 et 2010

MINI-PROJET DE JEU

Contexte

Ce document a pour seul objectif de formaliser un projet sur le court terme, susceptible d'apporter une ligne directrice claire, dans la planification de notre projet global et définitif...

Le "projet 2008" est conservé et sera dans la continuité de la saison 2021-2022.

Pour la génération 2009, nous avons donc choisi de tracer les grandes lignes, d'un "mini-projet" qui s'oriente autour d'une idée principale : la "création d'un collectif".

Pour réussir cette mission, notre action devrait se décliner autour de deux axes :

- amélioration, consolidation des savoir-faire individuels (attaque, défense),
- construction d'un projet offensif et défensif simple.

A) Les savoir-faire

Tout au long de la saison, nous mettrons l'accent sur l'amélioration des éléments techniques de base sur les plans offensif et défensif.

B) Le projet offensif et défensif

Nous allons tenter de nous appuyer sur les éléments athlétiques, techniques, mentaux... observés lors des séances de détection 2009, du stage de Pâques et du Grand Prix des Yvelines.

Attaque

Nous allons développer un projet autour des relations DC – ARR – PVT, certainement le secteur de jeu qui devrait nous apporter une efficacité solide et pérenne. Le jeu de lecture sera au centre de notre projet.

- Développer les savoir-faire individuels
- Jouer à partir d'une rentrée d'ailier
- Jouer à partir d'une rentrée d'arrière (avec ou sans ouverture d'espace)
- Jouer à partir d'un changement de secteur

→ Rentrée de l'arrière, ouverture d'espace ou pas pour amener l'Ar opposé au tir.

→ Croisé Ar/Ail avec balle puis rentrée de l'ailier et renversement pour amener une situation de surnombre et exploiter le jeu sur les espaces extérieurs.

Défense

Une assise autour d'un projet 3-3 H/H qui respecte le projet fédéral et qui en même temps nous permet, en tant que cadres, de nous formaliser et de nous appuyer sur des éléments techniques et tactiques déjà développés au sein des clubs :

- Développer les savoir-faire individuels
- Responsabiliser les joueurs
- Harceler l'attaque adverse

Un système secondaire sera également mis en place (1/5 H/H) afin de permettre une solution différente selon les situations de jeu.

Les 4 GB, qui montrent des qualités techniques très intéressantes, devraient dès lors nous permettre une bonne exploitation de la montée de balle avec une projection rapide vers l'avant.

La transition entre le "jeu de défense" et le "jeu d'attaque" devrait constituer l'un de nos atouts majeurs.

Montée de balle

Projection rapide vers l'avant.

- Utilisation de toute la largeur
- Jouer dans la profondeur
- Étager la montée de balle
- Prioriser les échanges courts plutôt que le dribble

C) Les objectifs

- Développer un projet viable et efficace sur le long terme, à partir d'éléments techniques et tactiques très simples
- Faire naître un groupe de qualité autour de quelques profils qui prendraient le leadership
- Faire progresser chaque athlète, afin de tirer le niveau collectif vers le haut. Aligner le plus grand nombre dans la sélection de ligue
- Obtenir rapidement de bons résultats et donc assurer une qualification au niveau national

GÉNÉRATION "2010"

La détection et l'encadrement de la génération 2010 n'ont pas encore commencé. Le démarrage est prévu en janvier 2023.

Lorsque les CPS de la génération "2010" démarreront en janvier, l'évaluation diagnostique du groupe sera réalisée et le mini-projet de jeu sera mis en place.

**Medhi Amoura
François Beneteau
Michael Bulayima
Charles Person**

Formation de cadres

Nous proposerons pour la saison 2022-2023, les formations suivantes :

- **CF1 – Contribuer à l'animation sportive de la structure (40 heures) :**
2 sessions : – 1 durant les vacances scolaires hormis sur la période de Noël
– 1 sur des week-ends
- **Animer les pratiques mini-hand et Hand à 4 – Entraîner des enfants (45 heures) :**
1 session durant les vacances scolaires hormis sur la période de Noël
- **Sensibilisation à la "Formation initiale" (10 heures) :**
- en cours de construction

Les dates seront communiquées ultérieurement.

Emmanuelle Klein
Conseillère Technique Fédérale

Projet de la Commission de Développement

Les principaux objectifs de la commission pour la saison 2022-2023 sont :

- la mise en place d'événements pour attirer de nouveaux licenciés
- le développement des nouvelles pratiques fédérales
- en partenariat avec la COC 92, avoir une action de développement pour les moins de 11 filles (banaliser une journée, afin de rassembler les jeunes filles de cette catégorie et de leur permettre de jouer "entre elles" sur au moins une journée dans la saison)

En partenariat avec



Challenge du Département des Hauts-de-Seine :

La 15^e édition sera proposée à nos jeunes handballeurs et handballeuses de moins de 13 ans.

L'organisation de cette manifestation est transmise dans le projet de la COC.

La "finale principale" se déroulera, très probablement comme les années précédentes, à Chaville.

Tournoi des 36 communes : 15^e édition

Des cycles de Handball vont être proposés dans les écoles primaires des Hauts-de-Seine avec les classes de CM 2.

Avant les vacances de la Toussaint, les différentes écoles nous indiqueront les classes souhaitant participer au "Tournoi des 36 communes".

Au retour des vacances de la Toussaint jusqu'à la première semaine de décembre, des tournois par secteurs géographiques seront organisés.

Les finalités devraient se dérouler le mardi 13 décembre 2022 (sur l'ensemble de la journée) à Chaville (en attente de planification).

Tournoi des juges-arbitres jeunes – 15^e édition :

25/10/2022 à Issy-les-Moulineaux, en parallèle du stage des Juges Arbitres Jeunes.

Handball et handicap :

Des interventions seront menées dans la saison ainsi que des tournois de "handball adapté".

Beach Handball :

Nous proposerons, en juin, à nos jeunes licenciés(es), les moins de 13 ans, des rencontres de "Beach Handball" à l'Île de Monsieur.

Nous reviendrons vers vous pour vous indiquer les dates.

 Si d'autres organisations seront mises en place durant la saison 2022-2023, vous en serez avisés.

 Festi'Hand en juin 2023.

 Rencontres avec les équipes "Loisirs" des Hauts-de-Seine.

Séverine Herry
Présidente de la Commission

Projet de la Commission d'organisation des compétitions

=> MISE À JOUR DU RÈGLEMENT (soumis au vote de l'AG ligue du 11/06/22)

RÈGLEMENTS PARTICULIERS

1 AMÉNAGEMENT DES RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX DE LA FFHANDBALL

36.2.4 a) Filière masculine du PPF

Un joueur de 14 ans (art 36.1 des RG fédéraux) inscrit au pôle est autorisé à évoluer dans les compétitions régionales moins de 18 ans.

Après un match joué en moins de 18 ans région, le joueur ne pourra plus redescendre dans sa catégorie de jeu ainsi qu'en **championnat départemental** sous peine de match perdu sauf sur avis du médecin fédéral régional et/ou du médecin du site d'accession du pôle Île-de-France validé par la COC régionale.

Un joueur de 14 ans (art 36.1 des RG fédéraux) sélectionné pour les stages inter-ligues pourra être autorisé à évoluer dans les compétitions régionales moins de 18 ans sous réserve :

- de l'avis du CTF départemental concerné,
- de l'accord écrit des deux parents ou du représentant légal,
- de fournir un certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique du handball établi postérieurement au 1er juin de l'année civile en cours, autorisant le surclassement dans la catégorie supérieure.

Ces demandes ne seront validées qu'après accord conjoint de l'ETR IDF (composée des CTF départementaux et ligue, du CTS et/ou CTN responsable du PPF Île-de-France) et du médecin fédéral régional et/ou du médecin du site d'accession du Pôle Île-de-France.

L'autorisation ne sera effective qu'après enregistrement dans Gest'hand sous peine de match perdu par pénalité par la COC territoriale

Une fois l'accord donné et après un match joué en compétition régionale moins de 18 ans, le joueur ne pourra plus redescendre dans sa catégorie de jeu ainsi qu'en championnat départemental sous peine de match perdu sauf sur avis du médecin fédéral régional et/ou du médecin du site d'accession du pôle Île-de-France validé par la COC régionale (36.2.4 b).

36.2.4 b) Filière féminine du PPF

Les joueuses de 15 ans (art 36.1 des RG fédéraux) inscrites au pôle sont autorisées à évoluer dans les compétitions territoriales plus de 16 ans régionales.

Après un match joué en championnat régional plus de 16 ans, la joueuse ne pourra plus redescendre dans sa catégorie de jeu ainsi qu'en **championnat départemental** sous peine de match perdu, sauf sur avis du médecin fédéral régional et/ou du médecin du site d'accession du pôle Île-de-France validé par la COC régionale.

4 ÉQUIPES RÉSERVES

4.3 Accession en régional

- L'équipe 1B évoluant au plus haut niveau départemental doit présenter sur chaque feuille de match :
 - 3 joueurs minimum de 17 à 23 ans en masculins ;
 - 2 joueuses minimum de 17 à 23 ans en féminins.

Le non-respect de cette obligation entraîne l'impossibilité d'accéder au niveau régional.

CHAMPIONNATS PLUS DE 16 ANS

PLUS DE 16 ANS MASCULINS

Les divisions plus de 16 masculins seront constituées en fonction des résultats de la saison 2021-2022

1^{re} division territoriale :

Composition :

1 poule de 12 en matches aller / retour soit 22 journées.

Brûlage

Le brûlage se fait après 11 matches.

Titre et accession

À la fin de la compétition : l'équipe classée première, suivant le classement officiel, sera déclarée championne de 1^{ère} Division Territoriale.

Les équipes classées aux 2 premières places accéderont au championnat régional.

Les équipes réserves ont obligation, sur chaque match, de présenter 3 joueurs minimum âgés de 17 à 23 ans nés avant le 1^{er} janvier 1999 (en cas de non-respect, pas d'accession possible)

Relégation :

Suivant tableau des montées et descentes du Comité 92

2^e division territoriale :

Composition :

1 poule de 12 en matches aller / retour soit 22 journées.

Brûlage

Le brûlage se fait après 11 matches.

Titre

À la fin de la compétition : l'équipe classée première, suivant le classement officiel, sera déclarée championne de 2^e Division Territoriale.

Accession et relégation

Suivant tableau des montées et descentes du Comité 92

3^e division territoriale :

Composition :

En fonction du nombre d'équipes, on composera soit :

- 1 poule de 8, de 10 ou de 12
- 2 poules de 8 ou de 10

Titre

À la fin de la compétition et suivant l'organisation : l'équipe classée première, suivant le classement officiel, sera déclarée championne de 3^e division territoriale.

Accession

Suivant tableau des montées et descentes du Comité 92

PLUS DE 16 ANS FÉMININES

La formule pourra être adaptée en fonction du nombre d'équipes engagées.
Les divisions seront constituées en fonction des résultats de la saison 2021-2022.

1^{re} division territoriale :

Composition :

1 poule de 8 en matches aller / retour soit 14 journées.

Brûlage

Le brûlage se fait après 7 matches.

Titre et accession

À la fin de la compétition : l'équipe classée première, suivant le classement officiel, sera déclarée championne de 1^{re} division territoriale et accédera au championnat régional.

Par contre les équipes réserves ont obligation, sur chaque match, de présenter 2 joueuses minimum âgées de 17 à 23 ans nés avant le 1^{er} janvier 1999 (en cas de non-respect, pas d'accession possible).

Relégation :

Suivant le tableau des montées et descentes du Comité 92.

2^e division territoriale :

Composition :

1 poule de 8 en matches aller / retour soit 14 journées.

Titre

À la fin de la compétition : l'équipe classée première, suivant le classement officiel, sera déclarée championne de 2^e division territoriale.

Accession

Suivant le tableau des montées et descentes du Comité 92.

Coupe des Hauts-de-Seine – Challenge Barbe-Delmas

La coupe des Hauts-de-Seine, le *Challenge Jeanne-Barbe Delmas*, s'effectuera sur 4 journées (sur la base des 16 équipes évoluant en championnat départemental), et seront programmées en alternance avec le championnat.

La formule vous sera proposée dès l'engagement des équipes au niveau départemental.

À noter que cette coupe proposera deux niveaux de pratique :

- niveau haut : le "Challenge Jeanne-Barbe Delmas"
- niveau bas : le "Challenge des Hauts-de-Seine"

U18 MASCULINS

Championnat de France 2022-2023

Nos représentants (désignés à l'issue d'un match de barrage et d'un tournoi d'accèsion disputés respectivement le 12 juin et le week-end du 18-19 juin) seront le **Bois-Colombes Sp.** et l'**AC Boulogne-Billancourt**.

Délayages Championnat de France U18 ans Masculins N+1

Une équipe = 1 club ou une convention de clubs

13.1 Mode de qualification

Attention : lorsqu'une équipe évoluant en championnat de France moins de 18 ans masculins finit dans une position permettant à la ligue de conserver une place en championnat de France moins de 18 ans la saison suivante, la place est acquise par l'équipe elle-même.

Chaque saison, la ligue IDF aura le droit à 1 ou 2 places en fonction du nombre de licenciés dans la catégorie et déterminé par la COC fédérale.

La COC territoriale IDF pourra refuser – sur avis motivé – l'engagement des équipes présentées.

La commission vérifiera chaque année que les entraîneurs diplômés désignés par les clubs soient bien ceux officiant sur les rencontres, tout manquement pourra être sanctionné de non-autorisation à la participation la saison suivante.

13.2 Mode d'attribution des places dans l'ordre :

13.2.1 Une place attribuée à chaque comité non représenté pour qualifier une équipe en championnat de France moins de 18 pour l'année N+1 comme définie au point 13.1 en respectant les conditions suivantes :

- soit 10 joueurs de moins de 17 ans ayant participé à un minimum de 8 matches en championnat élite moins de 18 régional sur la saison N
- soit avoir été classé entre les places 1 et 4 du challenge national moins de 18 ans masculins de sa poule sur l'année N
- soit être qualifié en championnat moins de 15 ans élite régional et en moins de 18 ans région ou national sur la saison N

Par ailleurs, le comité concerné ne devra pas avoir perdu sa place sportivement par son représentant (l'équipe finit entre la 5^e et 6^e place du challenge de France) deux années consécutives en championnat de France, sinon la place sera reversée directement au barrage général.

Dans le cas où plusieurs équipes d'un même comité pourraient être éligibles pour une place en championnat de France, un barrage aura lieu au sein du comité concerné pour déterminer l'ayant droit de ce dernier.

Dans le cas où "n+1" comités seraient concernés, un barrage aura lieu entre les meilleures équipes de chaque comité concerné pour déterminer la ou les équipes qui évolueront en championnat de France pour la saison N+1.

Dans le cas où tous les comités seraient déjà représentés comme prévu au point 13.1, cette place sera directement reversée au point 13.2.2.

13.2.2 La ou les places restantes en championnat de France moins de 18 pour l'année N+1 comme définie au point 13.1 et au point 13.2.1 sera ou seront attribuées par un barrage ; les équipes non qualifiées au point 13.2.1 pourront prendre part à ce barrage.

Pour participer aux barrages de championnat de France moins de 18 ans pour la saison N+1, une équipe doit, soit avoir participé au championnat de France de la saison N, soit avoir 10 joueurs de moins de 17 ans ayant participé un minimum de 8 matches en championnat moins de 18 régionaux sur la saison N.

Délayages régionaux Île-de-France U18 masculins

Des délayages départementaux auront lieu, pour déterminer les **6 équipes** qui pourront participer aux délayages régionaux.

Si plus de 6 clubs souhaitent participer aux délayages régionaux, la formule suivante vous sera proposée en fonction du nombre d'équipes inscrites et ayant la possibilité d'entrer dans cette compétition, sur les journées des 11 et 18/09/2022.

Brassage de toutes les équipes qui remplissent les critères.

Pour information, toute équipe qui ne sera pas retenue sur dossier ou qui n'aura pas gagné sa place sportivement, devra participer aux délayages départementaux pour déterminer le niveau de pratique dans le championnat départemental dans lequel elle évoluera sur l'ensemble de la saison.

Exigences pour participer à cette compétition et pour éviter les candidatures abusives :

- retourner le tableau transmis par le Comité dans les délais (attention un même joueur ne peut être inscrit sur la liste des U18 ou des U15)
- avoir au moins évolué en U19 ou U18 ou en U16 Excellence Départementale l'année précédente
- des points seront attribués en prenant en considération plusieurs critères (niveau de championnat et classement de la saison précédente ...)

Règlement particulier :

Les conventions concernant des équipes jeunes, effectuant les délayages départementaux pour accéder au niveau régional ont l'obligation de déposer avant le début de ces délayages une liste de 14 joueurs. De cette liste, AUCUN joueur ne sera autorisé à évoluer, durant le temps de ces délayages avec une autre équipe disputant ces mêmes délayages.

De plus, aucun joueur évoluant en championnat de France U18 ne peut prétendre disputer ces délayages départementaux pour accéder au niveau régional.

Sanction : match perdu par pénalité.

Championnat départemental U18 masculins

Formule des délayages départementaux sur la base de 24 équipes, qui pourra être adaptée en fonction du nombre d'équipes engagées.

Les poules seront constituées en tenant compte du niveau de jeu et du classement de la saison précédente.

1^{re} phase :

24 équipes - 4 poules de 6

Rencontres sur 5 dates en match simple selon le calendrier du comité.

Poule A	Poule B	Poule C	Poule D
1-	1-	1-	1-
2-	2-	2-	2-
3-	3-	3-	3-
4-	4-	4-	4-
5-	5-	5-	5-
6-	6-	6-	6-

2^e phase :

Délayages pour constitution des poules d'Excellence à 2^e division.

Rencontres sur 5 dates en match simple selon le calendrier du comité.

Poule E	Poule F	Poule G	Poule H
1- 1 ^{er} de A	1- 1 ^{er} de B	1- 4 ^e de A	1- 4 ^e de B
2- 1 ^{er} de D	2- 1 ^{er} de C	2- 4 ^e de D	2- 4 ^e de C
3- 3 ^e de C	3- 3 ^e de B	3- 6 ^e de C	3- 6 ^e de B
4- 3 ^e de D	4- 3 ^e de A	4- 6 ^e de D	4- 6 ^e de A
5- 2 ^e de B	5- 2 ^e de D	5- 5 ^e de B	5- 5 ^e de D
6- 2 ^e de C	6- 2 ^e de A	6- 5 ^e de C	6- 5 ^e de A

Règlement particulier :

Aucun joueur, ayant participé ou participant à une rencontre de délayage ou de championnat régional ou national, ne sera autorisé à évoluer dans l'équipe qui dispute le délayage départemental.

Sanction : match perdu par pénalité

Championnat départemental :

24 équipes engagées – 4 poules de 6

Rencontres sur 10 dates en match aller et retour selon calendrier comité

Excellence	Honneur	1^{re} division	2^e division
1- 1 ^{er} de E	1- 4 ^e de E	1- 1 ^{er} de G	1- 4 ^e de G
2- 1 ^{er} de F	2- 4 ^e de F	2- 1 ^{er} de H	2- 4 ^e de H
3- 2 ^e de E	3- 5 ^e de E	3- 2 ^e de G	3- 5 ^e de G
4- 2 ^e de F	4- 5 ^e de F	4- 2 ^e de H	4- 5 ^e de H
5- 3 ^e de E	5- 6 ^e de E	5- 3 ^e de G	5- 6 ^e de G
6- 3 ^e de F	6- 6 ^e de F	6- 3 ^e de H	6- 6 ^e de H

U17-U18 FÉMININES

Championnat de France U17 féminines 2022-2023

Le Issy Paris Hand a conservé sa place d'ayant-droit et représentera le Comité 92.
Le Bois-Colombes Sports HB, étant éligible aux critères imposés par la ligue, a participé au tournoi de d'accession mais n'a pu se qualifier.

Le représentant des Hauts-de-Seine sera donc seulement le Issy Paris Hand.

Championnat de France U17 féminines N+1

14.1 Mode de qualification

Attention : lorsqu'une équipe évoluant en championnat de France moins de 17 ans féminins finit dans une position permettant à la ligue de conserver une place en championnat de France moins de 17 ans la saison suivante, la place est acquise pour la ligue Île-de-France, et non pas pour l'équipe elle-même.

La COC territoriale IDF pourra refuser – sur avis motivé – l'engagement des équipes présentées.

La commission vérifiera chaque année que les entraîneurs diplômés désignés par les clubs soient bien ceux officiant sur les rencontres ; tout manquement pourra être sanctionné de non-autorisation à la participation la saison suivante.

14.2 Mode d'attribution des places dans l'ordre :

14.2.1 Une équipe ayant évolué en championnat de France moins de 17 sur l'année N et qui permet à la ligue IDF de conserver la place en championnat de France moins de 17 pour l'année N+1 sera automatiquement qualifiée en championnat de France moins de 17 ans sur l'année N+1 à condition que son club (ou entente) évolue également en championnat élite moins de 15 ans ou à défaut termine dans les 3 premières places du niveau excellence régional moins de 15 sur la saison N.

14.2.2 Les places restantes seront attribuées par la COC IDF comme définies au point 14.3.

14.3 Mode d'attribution des places restantes :

14.3.1 Si "n" est le nombre de places restantes :

Une place attribuée à chaque comité non représenté pour qualifier une équipe en championnat de France moins de 17 pour l'année N+1 comme définie au point 14.1 en respectant les conditions suivantes :

- soit être qualifié en championnat moins de 15 ans élite régional sur la saison N
- soit avoir gardé la place pour la ligue sur la saison N et avoir fini dans les 3 premières places des play-offs du championnat moins de 15 ans excellence

Par ailleurs, le comité concerné ne devra pas avoir perdu sa place sportivement par son représentant deux années consécutives en championnat de France, sinon la place sera reversée directement au barrage général.

Dans le cas où plusieurs équipes d'un même comité pourraient être éligibles à la place en championnat de France, un barrage aura lieu au sein du comité concerné pour déterminer l'ayant droit de ce dernier. Dans le cas où "n+1" comités seraient concernés, un barrage aura lieu entre les meilleures équipes de chaque comité concerné pour déterminer la ou les équipes qui évolueront en championnat de France pour la saison N+1.

Dans le cas où tous les comités seraient déjà représentés comme prévu au point 14.1, cette place sera directement reversée au point 14.3.2.

14.3.2 La ou les places restantes à attribuer seront attribuées par un barrage. Pour participer au barrage de championnat de France moins de 17 ans pour la saison N+1, une équipe doit soit avoir participé au championnat de France moins de 17 de la saison N, soit avoir participé au championnat élite régional moins de 15 ans sur la saison N.

Délayages régionaux Île-de-France U18 féminines

Le comité disposera des week-ends des **18 et 25/09/2022**, pour effectuer, si besoin, des délayages départementaux afin de déterminer les **4 équipes** qui pourront participer aux délayages régionaux.

En fonction du nombre de dossiers retenus et répondant aux exigences pour pouvoir prétendre évoluer à ce niveau, il vous sera proposé une formule pour définir les 4 équipes alto-séquanaises, qui participeront aux délayages régionaux, qui débiteront dès la journée du **02/10/2022**.

Pour information, toute équipe qui ne sera pas retenue sur dossier ou qui n'aura pas gagné sa place sportivement, dans le cas où des délayages départementaux seraient organisés, devra participer à cette compétition pour déterminer le niveau de pratique dans le championnat départemental dans lequel elle évoluera sur l'ensemble de la saison.

Exigences pour participer à cette compétition et pour éviter les candidatures abusives :

- retourner le tableau transmis par le comité dans les délais (attention une même joueuse ne peut être inscrite sur la liste des U18 ou des U15)
- avoir au moins évolué en U18 ou en U16 excellence départementale l'année précédente
- des points seront attribués en prenant en considération plusieurs critères

Règlement particulier :

Les conventions concernant des équipes jeunes, effectuant les délayages départementaux pour accéder au niveau régional ont l'obligation de déposer avant le début de ces délayages une liste de 14 joueuses. De cette liste, AUCUNE joueuse ne sera autorisée à évoluer, durant le temps de ces délayages avec une autre équipe disputant ces mêmes délayages.

De plus, aucune joueuse évoluant en championnat de France U17 ne peut prétendre disputer ces délayages départementaux pour accéder au niveau régional.

Sanction : match perdu par pénalité

Championnat départemental U18 féminines

Les équipes des Hauts-de-Seine, qui n'évolueront pas en championnat régional seront intégrées dans un championnat départemental.

Une formule vous sera proposée en fonction des engagements reçus.

Règlement particulier :

Aucune joueuse ayant participé ou participant à une rencontre de délayage ou de championnat régional ou national ne sera autorisée à évoluer dans l'équipe qui dispute le délayage départemental.

Sanction : match perdu par pénalité

U15 MASCULINS

Délayages régionaux Île-de-France U15 masculins

Des délayages départementaux auront lieu, pour déterminer les **6 équipes** qui pourront participer aux délayages régionaux.

Si plus de 6 clubs souhaitent participer aux délayages régionaux, la formule suivante vous sera proposée en fonction du nombre d'équipes inscrites et ayant la possibilité d'entrer dans cette compétition, sur les journées des 11 et 18/09/2022.

Brassage de toutes les équipes qui remplissent les critères.

Pour information, toute équipe qui ne sera pas retenue sur dossier ou qui n'aura pas gagné sa place sportivement, dans le cas où des délayages départementaux seraient organisés, devra participer à cette compétition pour déterminer le niveau de pratique dans le championnat départemental dans lequel elle évoluera sur l'ensemble de la saison.

Exigences pour participer à cette compétition et pour éviter les candidatures abusives :

- retourner le tableau transmis par le comité dans les délais (attention un même joueur ne peut être inscrit sur la liste des U18 ou des U15)
- avoir au moins évolué en U16 ou en U14 ans excellence départementale l'année précédente
- des points seront attribués en prenant en considération plusieurs critères (niveau de championnat et classement de la saison précédente ...)

Règlement particulier :

Les conventions concernant des équipes jeunes, effectuant les délayages départementaux pour accéder au niveau régional ont l'obligation de déposer avant le début de ces délayages une liste de 14 joueurs.

De cette liste, AUCUN joueur ne sera autorisé à évoluer, durant le temps de ces délayages avec une autre équipe disputant ces mêmes délayages.

De plus, aucun joueur évoluant en championnat de France U18 ne peut prétendre disputer ces délayages départementaux pour accéder au niveau régional.

Sanction : match perdu par pénalité

Championnat départemental U15 ans masculins

Formule des délayages départementaux sur la base de 30 équipes, qui pourra être adaptée en fonction du nombre d'équipes engagées.

Les poules seront constituées en tenant compte du niveau de jeu et du classement de la saison précédente.

1^{re} phase

Rencontres sur 5 dates en match simple selon le calendrier du comité.

Poule A	Poule B	Poule C	Poule D	Poule E
1-	1-	1-	1-	1-
2-	2-	2-	2-	2-
3-	3-	3-	3-	3-
4-	4-	4-	4-	4-
5-	5-	5-	5-	5-
6-	6-	6-	6-	6-

2^e phase

Rencontres sur 5 dates en match simple selon le calendrier du comité.

À l'issue de cette phase, il sera constitué les poules de niveau.

Poule F	Poule G	Poule H	Poule I	Poule J
1- 1 de A	1- 1 de C	1- 3 ^e meilleur 3 ^e	1- 4 ^e meilleur 3 ^e	1- 5 ^e meilleur 5 ^e
2- 1 de B	2- 1 de D	2- 4 de C	2- 4 de B	2- 4 de A
3- 1 de E	3- 2 de A	3- 4 de D	3- 4 de E	3- 5 de A
4- 2 de B	4- 2 de C	4- 5 de D	4- 5 de C	4- 5 de B
5- 2 de D	5- 2 de E	5- 5 de E	5- 6 de E	5- 6 de D
6- 2 ^e meilleur 3 ^e	6- meilleur 3 ^e	6- 6 de A	6- 6 de B	6- 6 de C

Règlement particulier :

Aucun joueur ayant participé ou participant à une rencontre de délayage ou de championnat régional ou national ne sera autorisé à évoluer dans l'équipe qui dispute le délayage départemental.

Sanction : match perdu par pénalité

Championnat départemental :

30 équipes engagées – 5 poules de 6

Rencontres sur 10 dates en match aller / retour selon calendrier comité

EXCELLENCE	HONNEUR	1^{re} DIVISION	2^e DIVISION	3^e DIVISION
1- 1 de F	1- 4 de F	1- 1 de H	1- 3 de H	1- 5 de H
2- 2 de F	2- 5 de F	2- 2 de H	2- 4 de H	2- 6 de H
3- 3 de F	3- 6 de F	3- 1 de I	3- 3 de I	3- 5 de I
4- 1 de G	4- 4 de G	4- 2 de I	4- 4 de I	4- 6 de I
5- 2 de G	5- 5 de G	5- 1 de J	5- 3 de J	5- 5 de J
6- 3 de G	6- 6 de G	6- 2 de J	6- 4 de J	6- 6 de J

U15 FÉMININES

Délayages régionaux Île-de-France U15 féminines

Le comité disposera des week-ends des **11 et 18/09/2022**, pour effectuer, si besoin, des délayages départementaux afin de déterminer les **5 équipes** qui pourront participer aux délayages régionaux.

En fonction du nombre de dossiers retenus et répondant aux exigences pour pouvoir prétendre évoluer à ce niveau, il vous sera proposé une formule pour définir les **5 équipes** alto-séquanaises, qui participeront aux délayages régionaux, qui débiteront dès la journée **du 25/09/2022**.

Pour information, toute équipe qui ne sera pas retenue sur dossier ou qui n'aura pas gagné sa place sportivement, dans le cas où des délayages départementaux seraient organisés, devra participer à cette compétition pour déterminer le niveau de pratique dans le championnat départemental dans lequel elle évoluera sur l'ensemble de la saison.

Exigences pour participer à cette compétition et pour éviter les candidatures abusives :

- retourner le tableau transmis par le comité dans les délais (attention une même joueuse ne peut être inscrite sur la liste des U18 ou des U15)
- avoir au moins évolué en U16 ou en U14 excellence départementale l'année précédente
- des points seront attribués en prenant en considération plusieurs critères

Règlement particulier :

Les conventions concernant des équipes jeunes, effectuant les délayages départementaux pour accéder au niveau régional ont l'obligation de déposer avant le début de ces délayages une liste de 14 joueurs.

De cette liste, AUCUNE joueuse ne sera autorisée à évoluer, durant le temps de ces délayages avec une autre équipe disputant ces mêmes délayages.

De plus, aucune joueuse évoluant en championnat de France U17 ne peut prétendre disputer ces délayages départementaux pour accéder au niveau régional.

Sanction : match perdu par pénalité

Championnat départemental U15 ans féminines

Les équipes des Hauts-de-Seine, qui n'évolueront pas en championnat régional seront intégrées dans un championnat départemental,

Une formule vous sera proposée en fonction des engagements reçus.

Règlement particulier :

Aucune joueuse ayant participé ou participant à une rencontre de délayage ou de championnat régional ou national ne sera autorisée à évoluer dans l'équipe qui dispute le délayage départemental.

Sanction : match perdu par pénalité

U13 MASCULINS

Challenge régional U13 masculins

4 dates, ½ finale et finale.

6 équipes par département (4 pour le 75).

Les 6 équipes (classées de 1 à 6) qui représenteront les Hauts-de-Seine seront celles qui participeront à la finale principale du "Challenge des Hauts-de-Seine".

Règle de participation

Un joueur participant au challenge régional ne pourra participer à aucune autre rencontre dans une autre catégorie en championnat durant la semaine.

De plus, un joueur participant au challenge ne pourra participer qu'à une seule compétition supplémentaire dans la semaine.

Dans le cas du non-respect de cette règle, le club (ou convention) fautif sera immédiatement éliminé du challenge moins 13 masculins.

Le club (ou convention) immédiatement classé derrière dans la même poule sera repêché à condition qu'il respecte les règlements fédéraux et régionaux.

Formule de jeu adaptée suivant le règlement prévu par l'ETR. Les règles aménagées seront présentées en septembre en concertation avec tous les acteurs.

Challenge du Département des Hauts-de-Seine U13 masculins

Cette compétition permettra non seulement d'effectuer les délayages et ainsi d'obtenir les poules de niveaux, mais aussi la détection sur nos jeunes handballeurs.

Base présentée avec 36 équipes.

Les clubs organisateurs de l'ensemble des tournois seront définis au plus tard, le vendredi 16/09/2022.

Sur les deux premières journées, les tournois sont organisés en deux tournois de deux équipes, pour obtenir un classement de 1 à 2 par poules. Puis, pour définir les places de 1 à 4, des rencontres entre les deux poules se déroulent (1 A / 1 B, 2 A / 2 B) soit 4 rencontres.

Lors de la 3^e journée : 3 rencontres par poules.

Pour la "finale principale" : 6 rencontres.

Pour la "finale consolante" : 3 rencontres.

Journée n° 1 : 24-25 septembre 2022

Tournoi n° 1 Lieu : défini en amont		Tournoi n° 2 Lieu : défini en amont		Tournoi n° 3 Lieu : défini en amont	
1-	1-	1-	1-	1-	1-
2-	2-	2-	2-	2-	2-

Tournoi n° 4 Lieu : défini en amont		Tournoi n° 5 Lieu : défini en amont		Tournoi n° 6 Lieu : défini en amont	
1-	1-	1-	1-	1-	1-
2-	2-	2-	2-	2-	2-

Tournoi n° 7 Lieu : défini en amont		Tournoi n° 8 Lieu : défini en amont		Tournoi n° 9 Lieu : défini en amont	
1-	1-	1-	1-	1-	1-
2-	2-	2-	2-	2-	2-

Journée n° 2 : 1^{er}-2 octobre 2022

Tournoi n° 10 Lieu : à définir		Tournoi n° 11 Lieu : à définir		Tournoi n° 12 Lieu : à définir	
1- 1 de 1	1- 2 de 3	1- 1 de 2	1- 2 de 4	1- 1 de 3	1- 2 de 5
2- 4 de 4	2- 3 de 2	2- 4 de 5	2- 3 de 3	2- 4 de 6	2- 3 de 4

Tournoi n° 13 Lieu : à définir		Tournoi n° 14 Lieu : à définir		Tournoi n° 15 Lieu : à définir	
1- 1 de 4	1- 2 de 6	1- 1 de 5	1- 2 de 7	1- 1 de 6	1- 2 de 8
2- 4 de 7	2- 3 de 5	2- 4 de 8	2- 3 de 6	2- 4 de 9	2- 3 de 7

Tournoi n° 16 Lieu : à définir		Tournoi n° 17 Lieu : à définir		Tournoi n° 18 Lieu : à définir	
1- 1 de 7	1- 2 de 9	1- 1 de 8	1- 2 de 1	1- 1 de 9	1- 2 de 2
2- 4 de 1	2- 3 de 8	2- 4 de 2	2- 3 de 9	2- 4 de 3	2- 3 de 1

Journée n° 3 : 8-9 octobre 2022

Tournoi n° 19 Lieu : à définir	Tournoi n° 20 Lieu : à définir	Tournoi n° 21 Lieu : à définir
1- 1 de 10	1- 1 de 11	1- 1 de 14
2- 2 de 11	2- 2 de 12	2- 2 de 15
3- 2 de 18	3- 1 de 13	3- 1 de 16

Tournoi n° 22 Lieu : à définir	Tournoi n° 23 Lieu : à définir	Tournoi n° 24 Lieu : à définir
1- 1 de 15	1- 1 de 18	1- 1 de 12
2- 2 de 16	2- 2 de 10	2- 2 de 17
3- 1 de 17	3- 2 de 13	3- 2 de 14

Tournoi n° 25 Lieu : à définir	Tournoi n° 26 Lieu : à définir	Tournoi n° 27 Lieu : à définir
1- 3 de 10	1- 3 de 11	1- 3 de 14
2- 4 de 11	2- 4 de 12	2- 4 de 15
3- 4 de 18	3- 3 de 13	3- 3 de 16

Tournoi n° 28 Lieu : à définir	Tournoi n° 29 Lieu : à définir	Tournoi n° 30 Lieu : à définir
1- 3 de 15	1- 3 de 18	1- 3 de 12
2- 4 de 16	2- 4 de 10	2- 4 de 17
3- 3 de 17	3- 4 de 13	3- 4 de 14

Journée n° 4 : 15-16 octobre 2022

Finale principale

Terrain n° 1 Chaville	
Tournoi n° 31	Tournoi n° 32
1- 1 de 19	1- 1 de 22
2- 1 de 20	2- 1 de 23
3- 1 de 21	3- 1 de 24
<i>Classement de 1 à 3</i>	<i>Classement de 1 à 3</i>
Matches de classement : de 1 à 6	

Finale consolante

Tournoi n° 33 Lieu : à définir	Tournoi n° 34 Lieu : à définir	Tournoi n° 35 Lieu : à définir	Tournoi n° 36 Lieu : à définir
1- 2 de 19	1- 2 de 22	1- 3 de 23	1- 3 de 20
2- 2 de 20	2- 2 de 23	2- 3 de 24	2- 3 de 21
3- 2 de 21	3- 2 de 24	3- 3 de 19	3- 3 de 22

Tournoi n° 37 Lieu : à définir	Tournoi n° 38 Lieu : à définir	Tournoi n° 39 Lieu : à définir
1- 1 de 25 2- 3 de 27 3- 2 de 29	1- 1 de 26 2- 3 de 28 3- 2 de 30	1- 1 de 27 2- 2 de 25 3- 3 de 29

Tournoi n° 40 Lieu : à définir	Tournoi n° 41 Lieu : à définir	Tournoi n° 42 Lieu : à définir
1- 2 de 26 2- 1 de 28 3- 3 de 30	1- 2 de 27 2- 3 de 25 3- 1 de 29	1- 2 de 28 2- 3 de 26 3- 1 de 30

Les équipes classées "1" des tournois n° 33 et 34 intégreront le niveau Excellence Départementale avec les 6 équipes qui participeront à la "Finale principale".

EXCELLENCE	HONNEUR	1 ^{re} DIVISION	2 ^e DIVISION Poule A	2 ^e DIVISION Poule B
1) 1 de 31/32	1) 2 de 33	1) 3 de 35	1) 2 de 37	1) 2 de 38
2) 2 de 31/32	2) 3 de 34	2) 1 de 37	2) 2 de 39	2) 2 de 40
3) 3 de 31/32	3) 2 de 34	3) 3 de 36	3) 2 de 41	3) 2 de 42
4) 4 de 31/32	4) 3 de 33	4) 1 de 38	4) 3 de 38	4) 3 de 37
5) 5 de 31/32	5) 1 de 35	5) 1 de 39	5) 3 de 40	5) 3 de 39
6) 6 de 31/32	6) 2 de 36	6) 1 de 40	6) 3 de 42	6) 3 de 41
7) 1 de 33	7) 2 de 35	7) 1 de 41	7)	7)
8) 1 de 34	8) 1 de 36	8) 1 de 42	8)	8)

U13 FÉMININES

Challenge régional U13 féminines

4 dates, ½ finale et finale.

6 équipes par département (4 pour le 75).

Les 6 équipes (classées de 1 à 6) ayant participé au "Challenge des Hauts-de-Seine" représenteront notre comité.

Règle de participation

Une joueuse participant au challenge régional ne pourra participer à aucune autre rencontre dans une autre catégorie en championnat durant la semaine.

De plus, une joueuse participant au challenge ne pourra participer qu'à une seule compétition supplémentaire dans la semaine.

Dans le cas du non-respect de cette règle, le club (ou convention) fautif sera immédiatement éliminé du challenge moins 13 féminins.

Le club (ou convention) immédiatement classé derrière dans la même poule sera repêché à condition qu'il respecte les règlements fédéraux et régionaux.

Formule de jeu adaptée suivant le règlement prévu par l'ETR. Les règles aménagées seront présentées en septembre en concertation avec tous les acteurs.

Challenge du Département des Hauts-de-Seine U13 féminines

Cette compétition permettra non seulement d'effectuer les délayages et ainsi d'obtenir les poules de niveaux, mais aussi la détection sur nos jeunes handballeuses.

Nous vous proposons cette formule, qui sera adaptée en fonction du nombre d'équipes engagées.

**Prévoir 2h00 d'organisation par journée et par structure.*

Journée n° 1 : 8-9 octobre 2022

Tournoi n° 1 Lieu à définir en amont	Tournoi n° 2 Lieu à définir en amont	Tournoi n° 3 Lieu à définir en amont	Tournoi n° 4 Lieu à définir en amont
1-	1-	1-	1-
2-	2-	2-	2-
3-	3-	3-	3-

Chaque tournoi organise un championnat à 3 équipes.

À l'issue de ce mini championnat, on procède au classement de 1 à 3.

Journée n° 2 : 15-16 octobre 2022

Finale principale

Terrain n° 5 Chaville	
1- 1 de 1	1- 1 de 3
2- 1 de 2	2- 1 de 4
Matches de classement : 1 à 4	

Finale consolante

Terrain n° 6 Lieu à définir		Terrain n° 7 Lieu à définir	
1- 2 de 1	1- 2 de 3	1- 3 de 1	1- 3 de 3
2- 2 de 2	2- 2 de 4	2- 3 de 2	2- 3 de 4
Matches de classement : 1 à 4 Places 5 à 8		Matches de classement : 1 à 4 Places 9 à 12	

En fonction du nombre d'équipes, la formule sera adaptée, ainsi que le championnat départemental.

U11

U11 mixtes

Délayages : constitution de poules de 6 équipes géographiquement, réparties équitablement entre le Nord et le Sud, (en tenant compte des résultats de la saison précédente), pour jouer en 5 journées (matches simples).

En fonction du nombre d'équipes engagées

Poule A	Poule B	Poule C	Poule D
1-	1-	1-	1-
2-	2-	2-	2-
3-	3-	3-	3-
4-	4-	4-	4-
5-	5-	5-	5-
6-	6-	6-	6-

OU

Poule A	Poule B	Poule C	Poule D	Poule E
1-	1-	1-	1-	1-
2-	2-	2-	2-	2-
3-	3-	3-	3-	3-
4-	4-	4-	4-	4-
5-	5-	5-	5-	5-
6-	6-	6-	6-	6-

Championnat : avec des poules de 6 équipes par secteur géographique, en les répartissant de la manière suivante (10 journées en matches aller / retour) :

1 - Rencontres sur 10 dates en match aller/retour selon le calendrier du comité.

Poule E	Poule F	Poule G	Poule H
1- 1 de A	1- 3 ^e 2 ^e	1- 4 de A	1- 3 ^e 5 ^e
2- 1 de B	2- 4 ^e 2 ^e	2- 4 de B	2- 4 ^e 5 ^e
3- 1 de C	3- 3 de A	3- 4 de C	3- 6 de A
4- 1 de D	4- 3 de B	4- 4 de D	4- 6 de B
5- 1 ^{er} meilleur 2 ^e	5- 3 de C	5- 1 ^{er} meilleur 5 ^e	5- 6 de C
6- 2 ^e meilleur 2 ^e	6- 3 de D	6- 2 ^e meilleur 5 ^e	6- 6 de D

OU

2 - Rencontres sur 10 dates en match aller/retour selon le calendrier du comité

Poule F	Poule G	Poule H	Poule I	Poule J
1- 1 de A	1- 2 ^e 2 ^e	1- 3 ^e 3 ^e	1- 4 ^e 4 ^e	1- 5 ^e 5 ^e
2- 1 de B	2- 3 ^e 2 ^e	2- 4 ^e 3 ^e	2- 5 ^e 4 ^e	2- 6 de A
3- 1 de C	3- 4 ^e 2 ^e	3- 5 ^e 3 ^e	3- 1 ^{er} meilleur 5 ^e	3- 6 de B
4- 1 de D	4- 5 ^e 2 ^e	4- 1 ^{er} meilleur 4 ^e	4- 2 ^e meilleur 5 ^e	4- 6 de C
5- 1 de E	5- 1 ^{er} meilleur 3 ^e	5- 2 ^e meilleur 4 ^e	5- 3 ^e meilleur 5 ^e	5- 6 de D
6- 1 ^{er} meilleur 2 ^e	6- 2 ^e meilleur 3 ^e	6- 3 ^e meilleur 4 ^e	6- 4 ^e meilleur 5 ^e	6- 6 de E

3^e phase : des finalités entre les deux secteurs seront organisées en fin de saison (matches aller et retour) (cf. calendrier en annexe).

U11 féminines

Un championnat sera proposé en fonction du nombre d'équipes.

Si le nombre d'équipes n'atteint pas 6, ces jeunes handballeuses seront intégrées dans le championnat des U11 ans masculins.

Sur proposition de la commission développement : organisation d'un tournoi sur une journée regroupant toutes les équipes U11 féminines du 92.

Date à déterminer en fonction du calendrier du championnat U11.

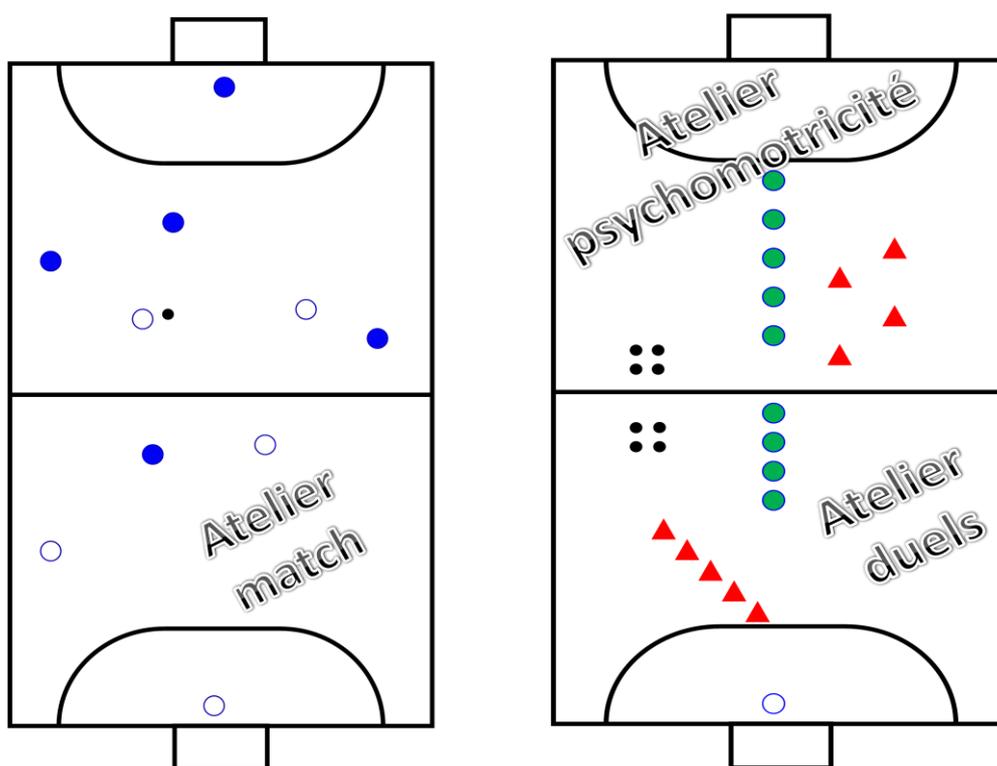
U9 & U7

Tournois départementaux

Pour les U7, nous vous proposons 4 dates de tournois programmées sur l'ensemble de la saison, plus la journée "Festi'Hand" qui regroupera l'ensemble des équipes U7 et U9 sur une seule structure (le dimanche 14 mai 2023).

Pour les U9, nous vous proposons 5 dates de tournois programmées sur l'ensemble de la saison, plus la journée "Festi'Hand" qui regroupera l'ensemble des équipes U7 et U9 sur une seule structure (le dimanche 14 mai 2023).

Une organisation avec des ateliers devra être effectuée par les clubs, s'il y a des plateaux à 3 équipes, pour permettre à l'ensemble des jeunes handballeurs et handballeuses d'être en activité.





ANNEXES



Calendrier sportif masculin
Calendrier sportif féminin
Tableaux montées et descentes (+16 ans)
Aménagement du règlement des jeunes
Catégories d'âges
Article 3.3.3
Article 3.3.4
Article 3.3.6

CALENDRIER MASCULIN SAISON 2022-2023

Journées dont dispose le comité pour la mise en place des championnats

MAJ 26.06.2022

Journées	Congés scolaires	+ 16 ans				- 18 ans		- 15 ans				- 13 ans				-11 ans	-9 ans	-7 ans
		1ère div.	2ème div.	3ème div.	Cpe Frce	Exc	Hon	Exc.	Hon.	1° di v 2° div	IC 2008	IC 2009	Exc.	Hon.	1° div 2° div, ...	Chpt rég.	Nord Sud	Tournois
11-sept-22						DAR	DAR	DAR	DAR	DAR								
18-sept-22		1	1	1		DAR	DAR	DAR	DAR	DAR								
25-sept-22		2	2	2		DR/DD1	DR/DD1	DR/DD1	DR/DD1	DR/DD1			CG	CG	CG			
02-oct-22		R	R	R		DD2	DD2	DD2	DD2	DD2			CG	CG	CG			
09-oct-22		3	3	3		DD3	DD3	DD3	DD3	DD3			CG	CG	CG			
16-oct-22		R	R	R		R	R	R	R	R	TR 1		CG	CG	CG		D1	
23-oct-22	Toussaint				Tour 1													
30-oct-22	Toussaint																	
06-nov-22	Toussaint																	
13-nov-22		4	4	4		R	R	R	R	R	TR 2/3		1	1	1		D2	
20-nov-22		5	5	5	Tour 2	DD4	DD4	DD4	DD4	DD4			2	2	2		D3	
27-nov-22		6	6	6		DD5	DD5	DD5	DD5	DD5			3	3	3		D4	
04-déc-22		7	7	7		R	R	R	R	R	TR Fin	TR 1	4	4	4		D5	
11-déc-22		R	R	R		1	1	1	1	1			R	R	R	TR 1	1	1
18-déc-22	Noël				Tour 3													
25-déc-22	Noël																	
01-janv-23	Noël																	
08-janv-23		8	8	8		2	2	2	2	2			5	5	5		2	2
15-janv-23		9	9	9	Tour 4	3	3	3	3	3			6	6	6		3	1
22-janv-23		10	10	10		R	R	R	R	R	TR 2/3		7	7	7		R	
29-janv-23		11	11	11		4	4	4	4	4			R	R	R	TR 2	4	3
05-févr-23		12	12	12		5	5	5	5	5			8	8	8		5	2
12-févr-23		13	13	13		1	1	1	1	1			9	9	9		6	
19-févr-23	Hiver				Secteur													
26-févr-23	Hiver										TR Fin							
05-mars-23	Hiver																	
12-mars-23		14	14	14		2	2	2	2	2			10	10	10		7	4
19-mars-23		15	15	15		3	3	3	3	3			11	11	11		8	3
26-mars-23		16	16	16		4	4	4	4	4			R	R	R	TR 3	R	
02-avr-23		17	17	17		5	5	5	5	5			12	12	12		9	5
09-avr-23	Pâques				Zone						TN 1							
16-avr-23		18	18	18		6	6	6	6	6			13	13	13		R	4
23-avr-23	Printemps	R	R	R												TR 4		
30-avr-23	Printemps																	
07-mai-23	Printemps																	
14-mai-23		19	19	19		7	7	7	7	7			R	R	R		10	Festi'hand
21-mai-23		20	20	20		8	8	8	8	8			14	14	14		FA	
28-mai-23	Pentecôte	R	R	R		R	R	R	R	R	FIN							
04-juin-23		21	21	21		9	9	9	9	9						GP 78	FR	
11-juin-23		22	22	22	FIN	10	10	10	10	10						FINAL		

ID : Inter-Départementaux

IC : Inter-Comités

IL : Inter Ligues

CF : Coupe de France

DD : Délaiages départementaux

DAR : Délaiages accession région

R : Report

FA / FR : finale aller / finale retour

DR/1 : Délaiages accession région ET 1ère phase comité

TR : tournois régionaux

CALENDRIER FÉMININ SAISON 2022-2023

Journées dont dispose le comité pour la mise en place des championnats

MAJ 26.06.2022

Journées	Congés scolaires	+ 16 ans				- 18 ans	- 15 ans				- 13 ans			-11 ans
		1ère div.	2ème div.	Cpe JBD	Cpe Frce	Exc.	Exc.	Honn. A/B	IC 2008	IC 2009	Exc. A	Exc. B	Rég,	
04-sept-22														
11-sept-22							DAR	DAR						
18-sept-22						DAR	DAR	DAR						
25-sept-22		1	1			DAR	BR	BR						
02-oct-22		R	R			DR	DR	DR						
09-oct-22		2	2			DR	DD1	DD1			CG	CG		
16-oct-22		3	3			R	R	R	TR 1		CG	CG		D1
23-oct-22	Toussaint				Tour 1									
30-oct-22	Toussaint													
06-nov-22	Toussaint													
13-nov-22				1		R	R	R	TR 2/3		1	1		D2
20-nov-22		R	R		Tour 2	1	DD2	DD2			2	2		D3
27-nov-22		4	4			2	DD3	DD3			3	3		D4
04-déc-22		5	5			R	R	R	TR Fin	TR 1	R	R		D5
11-déc-22		6	6			3	DD4	DD4			R	R	TR 1	1
18-déc-22	Noël				Tour 3									
25-déc-22	Noël													
01-janv-23	Noël													
08-janv-23				2		4	DD5	DD5			4	4		2
15-janv-23		R	R		Tour 4	5	1	1			5	5		3
22-janv-23		7	7			R	R	R		TR 2/3	R	R		R
29-janv-23		8	8			6	2	2			R	R	TR 2	4
05-févr-23		9	9			7	3	3			6	6		5
12-févr-23		10	10			8	4	4			7	7		6
19-févr-23	Hiver				Secteur									
26-févr-23	Hiver								TR Fin					
05-mars-23	Hiver													
12-mars-23				3		9	5	5			8	8		7
19-mars-23		11	11			10	6	6			9	9		8
26-mars-23		12	12			R	R	R			R	R	TR 3	R
02-avr-23		13	13			11	7	7			10	10		9
09-avr-23	Pâques				Zone					TN 1				
16-avr-23		R	R			12	R	R			R	R		R
23-avr-23	Printemps												TR 4	
30-avr-23	Printemps													
07-mai-23	Printemps													
14-mai-23				4		13	8	8			FA	FA		10
21-mai-23		14	14			R	9	FA			FR	FR		FA
28-mai-23	Pentecôte									FIN				
04-juin-23				FIN		14	10	FR					GP 78	FR
11-juin-23				FIN									FINAL	

ID : Inter-Départementaux

IC : Inter-Comités

IL : Inter Ligues

CF : Coupe de France

DD : Délaiages départementaux

DAR : Délaiages accession région

R : Report

FA / FR : finale aller / finale retour

BR / DR : Brassages / Délaiages régionaux

TR : tournois régionaux

MONTÉES / DESCENTES FIN SAISON 2022-2023

MASCULINS

Plus de 16 ans masculins								
Tableau des montées et descentes								
Clubs qui descendent de ligue		0	1	2	3	4	5	6
1 ^{ère} division territoriale	1	M	M	M	M	M	M	M
	2	M	M	M	M	M	M	M
	3							
	4							
	5							
	6							
	7							
	8							D
	9					D	D	D
	10				D	D	D	D
	11			D	D	D	D	D
	12	D	D	D	D	D	D	D
2 ^{ème} division territoriale	1	M	M	M	M	M	M	M
	2	M	M	M	M	M		
	3	M						
	4							
	5							
	6							
	7							
	8							D
	9					D	D	D
	10				D	D	D	D
	11			D	D	D	D	D
	12	D	D	D	D	D	D	D
3 ^{ème} division territoriale	1	M	M	M	M	M	M	M
	2	M	M	M	M	M		
	3	M						
	4							
	5							
	6							
	7							
	8							
	9							
	10							
	11							
	12							
M : Montée		D : Descente						
Les autres cas seront statués par la commission compétente								

Règles	Catégories	- de 7 ans Mixte (2016 - 2017)	- de 9 ans Mixte (2014 - 2015)	- de 11 ans Masculins ou Mixte - de 11 ans Féminines (2012 - 2013 - 2014)	- de 13 ans Masculins - de 13 ans Féminines (2010 - 2011 - 2012)
Temps de jeu		Feuille de tournoi	Feuille de tournoi	2 x 15'	2 x 20'
Espace et nombre de joueurs sur le terrain		Mini-Hand 4 + 1	Mini-Hand 4 + 1	Buts de mini-hand ou réducteurs de but ? 5 + 1	- 1 ^{ère} mi-temps : 5 + 1 - 2 ^{ème} mi-temps : 6 + 1
Taille des ballons		0	0	0	1
Temps d'exclusion		1 minute	1 minute	1 minute	2 minutes
Formes de jeu		Défense homme à homme sur tout le terrain* pendant tout le match.	Défense homme à homme sur tout le terrain* pendant tout le match.	Défense homme à homme sur tout le terrain* pendant tout le match.	Il n'est pas toléré d'effectuer : - une défense 6/0 - une prise en individuelle stricte sur moins de 3 joueurs(euses) - recourir au changement systématique attaquant-défenseur
		* Durant la période où la défense "homme à homme" tout terrain est imposée, le GB ne pourra pas sortir de sa zone. Il ne sera pas non plus être remplacé par un joueur de champ pour évoluer en supériorité numérique en attaque (avec le but vide). Et ce, pour respecter l'esprit pédagogique.			
Engagement		Début de rencontre ou de mi-temps : milieu de terrain. Après, un but, par le GB dans sa zone après coup de sifflet de l'arbitre.	Début de rencontre ou de mi-temps : milieu de terrain. Après, un but, par le GB dans sa zone après coup de sifflet de l'arbitre.	Par le GB aux 4 mètres dans son ½ terrain après coup de sifflet de l'arbitre. Aucun joueur de l'équipe qui défend ne doit se trouver dans les 9 mètres.	Engagement au niveau de la ligne médiane (règle FFHB).
Temps mort d'équipe		1 par match par équipe	1 par mi-temps par équipe	1 par mi-temps par équipe	1 par mi-temps par équipe
Jet de 7 mètres (un arrêt du temps doit être ordonné par les arbitres)		1) Possibilité de départ du tireur à 1.5 m, au plus, en dribble ; impulsion (appui ou suspension) avant la zone ; 2) 3 pas et tir en appui ou en Suspension avant la zone ; 3) règle FFHB.	1) Possibilité de départ du tireur à 1.5 m, au plus, en dribble ; impulsion (appui ou suspension) avant la zone ; 2) 3 pas et tir en appui ou en suspension avant la zone ; 3) règle FFHB.	1) Possibilité de départ du tireur à 1.5 m, au plus, en dribble ; impulsion (appui ou suspension) avant la ligne des 7mètres ; 2) 3 pas et tir en appui ou en suspension ; 3) règle FFHB.	Règle FFHB.
Gardien de but		Dans un souci de la formation du joueur et de la joueuse, faire jouer un(e) GB différent(e) à chaque mi-temps.			Règle FFHB.
Managérat		Conseils pédagogiques : être positif et constructif. Attitude correcte vis-à-vis de l'arbitre et de l'équipe adverse.			
Arbitrage		Juges Arbitres Jeunes du club recevant.			
Si non respect des formes de jeu		Si une équipe ne respecte pas les formes de jeu imposées :			
		1) Avertissement à l'équipe 2) Si récidive, exclusion d'un(e) joueur(euse) désigné(e) par le manager ; jamais le même et cela n'est pas comptabilisé dans les 3 exclusions du joueur ou de la joueuse Si mauvais engagement pour les "- de 11 ans" (renvoi du gardien après un but dans l'autre ½ de terrain) : 1) à rejouer 2) si récidive : jet franc au milieu du terrain pour l'équipe adverse.			

Dans le but de protéger nos jeunes qui s'investissent dans l'arbitrage, l'accompagnateur de handball (en carte) identifié pourra intervenir sur le comportement nuisible des officiels, en demandant à ce qu'une sanction disciplinaire soit effectuée (voir rôle du délégué - FFHB). A noter qu'une exclusion temporaire sera accompagnée d'un rapport à la commission compétente.

CATEGORIES D'ÂGE AUTORISÉES - SAISON 2022-2023

MASCULINS																			
	plus de 16 ans			U18			U15			U13			U11			U9		U7	
Années	03 et avant	04	05	05	06	07	08	09	10	10	11	12	12	13	14	14	15	16	17
Âges	19	18	17	17	16	15	14	13	12	12	11	10	10	9	8	8	7	6	5
Taille Ballons	3			3			2			1			0			0			
Circonférence en cm	58-60			58-60			54-56			50-52			48-50			46-48			
Temps de Jeu	2 x 30'			2 x 30'			2 x 25'			2 x 20'			2 x 15'			Tournoi			

FEMININES																			
	plus de 16 ans			U18			U15			U13			U11			U9		U7	
Années	03 et avant	04	05	05	06	07	08	09	10	10	11	12	12	13	14	14	15	16	17
Âges	19	18	17	17	16	15	14	13	12	12	11	10	10	9	8	8	7	6	5
Taille Ballons	2			2			1			1			0			0			
Circonférence en cm	54-56			54-56			50-52			50-52			48-50			46-48			
Temps de Jeu	2 x 30'			2 x 30'			2 x 25'			2 x 20'			2 x 15'			Tournoi			

RÈGLEMENTS FÉDÉRAUX

3.3.3 —

En cas d'égalité entre deux ou plusieurs clubs à l'issue d'une compétition dans une même poule et en l'absence de réglementation particulière à la compétition, ceux-ci sont départagés selon les procédures suivantes (dans l'ordre) :

- 1) par le nombre de points à l'issue de la compétition dans les rencontres ayant opposé les équipes à égalité entre elles,
- 2) par la différence entre les buts marqués et les buts encaissés dans les rencontres ayant opposé les équipes restant à égalité après application de l'alinéa 1,
- 3) par le plus grand nombre de but marqués à l'extérieur dans les rencontres ayant opposé les équipes restant à égalité après application de l'alinéa 2,
- 4) par la plus grande différence de but sur l'ensemble des rencontres de la compétition,
- 5) par le plus grand nombre de buts marqués sur l'ensemble des rencontres de la compétition,
- 6) par le plus grand nombre de licenciés(es) compétitifs(ives) à la date de l'assemblée générale fédérale, masculins ou féminins dans la catégorie d'âge concernée.

Dans un souci de lisibilité, les classements sont arrêtés tout au long de la saison selon les règles ci-dessus.

3.3.4 —

En cas d'égalité entre deux ou plusieurs clubs à l'issue d'une compétition regroupant plusieurs poules et en l'absence de réglementation particulière à la compétition, ceux-ci sont départagés selon les procédures suivantes (dans l'ordre) :

- 1) par le nombre des points à l'issue de la compétition, calculé au quotient si nécessaire (nombre de points divisé par le nombre de matchs joués en cas de poule avec un ou plusieurs exempts),
- 2) par la plus grande différence de buts sur l'ensemble des rencontres, calculé au quotient si nécessaire (nombre de buts divisé par le nombre de matchs joués en cas de poule avec un ou plusieurs exempts),
- 3) par le plus grand nombre de buts marqués sur l'ensemble des rencontres, calculé au quotient si nécessaire (nombre de buts marqués divisé par le nombre de matchs joués en cas de poule avec un ou plusieurs exempts),
- 4) par le plus grand nombre de licenciés(es) compétitifs(ives) à la date de l'Assemblée Générale Fédérale, masculins ou féminins dans la catégorie d'âge concernée.

3.3.6 Déroulement jets de sept mètres

Avant les jets de sept mètres, chaque équipe désigne à l'arbitre, à l'aide des numéros de maillots les cinq joueurs habilités qui effectueront chacun un tir, en alternance avec l'adversaire. L'ordre des tireurs est laissé au choix des équipes.

Les autres tireurs et gardiens de but de chaque équipe doivent pendant la séance des jets être positionnés au centre du terrain.

Les gardiens de but peuvent être sélectionnés et remplacés librement.

Les gardiens de but peuvent être tireurs et les tireurs gardien de but (obligation de port de chasuble).

Les arbitres désignent le but dans lequel auront lieu les tirs. Les arbitres désignent par tirage au sort l'équipe qui commence. L'équipe désignée lors du tirage au sort a le droit de choisir si elle commence ou termine la série de tirs.

En cas d'égalité après les cinq tirs de chaque équipe au premier tour, une deuxième série de jets de sept mètres pour laquelle commence l'équipe qui n'a pas effectué le dernier jet de la série de tirs.

Pour cette deuxième série :

— chaque équipe désigne cinq joueurs habilités à tirer, les joueurs ayant participé à la première série peuvent être à nouveau désignés ;

— à nombre de tireurs équivalent dès qu'une équipe prendra l'avantage elle sera déclarée vainqueur.

Nota : cela signifie que, lors de la deuxième série des tirs au but, dès qu'une équipe dispose d'un but d'avance sur l'autre équipe (à nombre de joueurs ayant tiré équivalent), alors cette équipe est déclarée vainqueur.

Si à l'issue de cette seconde série, les équipes sont toujours à égalité on recommence une autre série qui s'achèvera de manière identique à la seconde.

Pour chaque série de jets de sept mètres, les joueurs autorisés à tirer et les gardiens de but autorisés sont les joueurs inscrits sur la feuille de match, qui ne sont pas disqualifiés ou temporairement exclus au coup de sifflet final de la rencontre.

Les infractions graves commises pendant la période des jets de sept mètres doivent, dans tous les cas, être sanctionnées par une disqualification. En cas de disqualification ou de blessure d'un tireur ou d'un gardien de but, un remplaçant habilité à jouer doit être désigné.

Pendant les tirs respectifs, seul le tireur, le gardien de but désigné et les arbitres peuvent se trouver sur la moitié du terrain concerné.



COMITÉ
HAUTS DE SEINE
FFHANDBALL

